

# LE DEVOIR

Vol. LXXXV - No 19

MONTREAL, LE MARDI 25 JANVIER 1994

65c + TPS + TVQ / Toronto 85c

PERSPECTIVES

## Boom à Beyrouth

Les capitaux reprennent petit à petit le chemin du Liban

Antoine Char

La dépêche de Reuter datée du 17 janvier avait de quoi étonner: «De plus en plus confiants dans le gouvernement du premier ministre Rafiq al-Hariri, les investisseurs injectent des milliards de dollars au Liban». Terre de sang et de larmes, le Liban va-t-il redevenir le pays du lait et du miel?

Soustrait aux phares brûlants de l'actualité depuis la fin de la guerre civile en 1990-91, le Liban ramasse péniblement ses pierres pour se reconstruire. Mais il lui faudra pas moins de 14 milliards \$ US afin de se «refaire une beauté» et malgré toute la bonne volonté de ses expatriés — qui retournent par milliers, y compris ceux de Montréal —, des banques occidentales et arabes, les dollars ne sont toujours pas massivement au rendez-vous.

Pourquoi en serait-il autrement? La tranquillité actuelle du Liban n'est en effet pas suffisante pour attirer les capitaux. À preuve, les promesses d'investissements de la communauté internationale ne dépassent pas le dixième des besoins de reconstruction. Dernièrement cependant, la Banque Mondiale a finalement promis 175 millions \$ US et l'Etat libanais prépare une émission d'obligations en Europe d'un montant de 300 millions \$ US qui devrait être bien reçue puisque sa dette extérieure ne dépasse pas cette somme.

En attendant, ironiquement le pays des cèdres est plus mal en point économiquement qu'au plus fort de sa guerre civile qui en quinze ans a fait, estime-t-on, 100 000 morts.

La vie quotidienne est marquée par des pénuries d'eau et d'électricité et tous les problèmes posés par la reconstruction. Ruinés par la crise économique persistante qui commence à avoir raison de la volonté des plus endurcis, les quatre millions de Libanais de l'intérieur se demandent en fait si leur pays occupé par les Syriens et les Israéliens n'est pas mort à jamais.

Les plus pessimistes semblent être les chrétiens qui fuient le pays. Majoritaires il y a à peine une génération, ils ne seraient plus, selon diverses estimations, que 38% de la population.

L'absence d'un visa et le manque d'argent sont les seules raisons qui contraignent la plupart des Libanais à ne pas émigrer.

Seule la paix

dans la région remettra vraiment le Liban sur les rails

L'espoir n'est pourtant pas tout à fait enterré et les Libanais refusent, malgré tout, de s'enfermer dans leur tombe. Ces 15 derniers mois, selon Raymond Audi, de l'Association des banquiers libanais, les transferts nets de fonds en provenance de l'étranger ont atteint 6,5 milliards \$ US et 3 milliards \$ US en investissements privés.

Bombardé par les Libanais, les Palestiniens, les Syriens, les Américains et les Israéliens, Beyrouth retrouve ainsi jour après jour ses grands airs d'antan qui faisait de lui le «Paris du Moyen-Orient».

Vingt mille investisseurs libanais et étrangers (saoudiens surtout) viennent d'injecter un milliard dans la société foncière «Solidere» qui vise à rebâtir le centre-ville. À lui seul, le premier ministre Hariri (un milliardaire ayant fait fortune en Arabie saoudite et qui se trouve actuellement à Londres pour obtenir des crédits britanniques) a mis près de deux cents millions dans ce projet architectural de 160 hectares qui, selon certains, est inadapté au tissu urbain de l'ancien Beyrouth dont les tréfonds regorgent de vestiges millénaires qui font saliver les archéologues du monde entier.

Si c'est surtout le secteur privé qui est à la tête des opérations de reconstruction, l'Etat, qui n'est pas encore totalement restructuré, pourrait fort bien le temps venu mettre la main à la pâte avec ses 4 milliards \$ US de réserves d'or.

Les banques, elles, seraient sur le point de récupérer une partie des 10 milliards US ayant déserté leurs coffres dans les années quatre-vingt. Autre signe d'espoir, et non des moindres: le recyclage de l'argent de la guerre. Tous ceux qui se sont enrichis pendant le conflit fratricide recyclent de plus en plus leur butin à mesure que la paix prend racine. Cette reconversion touche surtout l'immobilier, les banques et les télécommunications. Dans ces trois secteurs, c'est un véritable boom que connaît Beyrouth.

Ce n'est donc pas le seul manque de ressources qui explique la timide reconstruction du Liban. Ce pays, qui n'a pas de pétrole contrairement au Koweït dévasté par la Guerre du Golfe mais qui se reconstruit à la vitesse d'un missile Scud, n'est une priorité pour personne. Sur la longue liste des pays à construire ou reconstruire, il doit certainement arriver le dernier.

Sans compter que l'accord israélo-palestinien du 13 septembre dernier à Washington n'est pas une très bonne nouvelle, à court terme, pour le Liban: la communauté internationale est actuellement plus soucieuse de ramasser des fonds pour Gaza et Jéricho que pour Beyrouth.

Dépossédés de leur pays, les Libanais — chrétiens et musulmans — savent fort bien qu'ils vivent dans le laboratoire des déchirements moyen-orientaux et que seule la paix régionale leur permettra enfin d'avoir un pays aux mille et un chantiers.

CULTURE

Une magistrale relecture des Bas-Fonds

PAGE 8



LE MONDE

Paris et Washington affichent leur différent sur la Bosnie

PAGE 5

PIERRE BOURGAULT

Faut-il démanteler André Ouellet

PAGE 8



## De la fumée sans taxes



La foule qui s'est précipitée hier à Saint-Eustache pour acheter des cigarettes de contrebande en a eu pour son argent, comme le démontrent ici quelques acheteurs heureux. La police a été discrète mais se trouvait tout de même sur les lieux. Toute poursuite n'est pas exclue.

PHOTO JACQUES NADEAU

## Le marché noir sort de l'ombre

La révolte de Saint-Eustache pourrait forcer Québec à agir plus vite

KATHLEEN LÉVESQUE

LE DEVOIR

À au moins 1000 personnes ont participé, hier, à Saint-Eustache, à sortir la contrebande de cigarettes au grand jour, banalisant ainsi la désobéissance civile.

«Notre but c'est de prouver que l'illégalité ça se fait en plein air de façon aussi ostensible qu'actuellement et qu'il n'y a personne qui nous empêche de le faire», a commenté Guy Bélisle, conseiller juridique du Mouvement d'abolition des taxes réservées aux cigarettes (MATRAC).

Et bien que l'opération illégale orchestrée par le MATRAC ait remporté un franc succès sur le plan des ventes (plus de 1000 cartouches), la Gendarmerie royale du Canada (GRC) n'écarte pas la possibilité d'entreprendre des poursuites judiciaires. «Nous avons reçu une plainte officielle à la GRC, ce qui entraîne automatiquement une enquête», a confirmé Claude Lessard, agent de liaison au détachement de Saint-Jérôme de la GRC. «Si les preuves

sont suffisantes, elle portera des accusations», a souligné à Ottawa le solliciteur général, Herb Gray.

«Quand on voit des regroupements de commerçants qui décident de braver la loi... on n'a pas vu cela souvent au Québec ou ailleurs. Ça semble annoncer des choses inquiétantes et c'est de nature à encourager une nouvelle culture qu'il ne faudrait pas voir s'implanter au Canada et au Québec, une culture où c'est admis de tromper l'Etat... C'est contagieux. C'est extrêmement malsain», a affirmé le chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard.

De son côté, le ministre provincial des Finances, André Bourbeau, a discuté, en fin de journée, de solutions à envisager avec quatre représentants des commerçants qui réclament un coup de hache draconien dans les taxes imposées sur le tabac.

La délégation est ressortie de la réunion fort encouragée. «On a carrément discuté de l'abolition, ou à tout le

VOIR PAGE 8: MARCHÉ

## UBI lance l'autoroute des branchés

Une foule d'opérations se feront à partir d'un terminal unique

ROBERT DUTRISAC  
LE DEVOIR

Vidéotron a dévoilé, hier, son autoroute électronique, un Big Brother convivial appelé UBI auquel seront branchés 1,5 million de foyers à Québec et à Montréal d'ici l'an 2000 et qui coûtera à terme 750 millions \$.

Autour de Vidéotron, le consortium UBI, un sigle qui signifie universalité, bidirectionnalité et interactivité, réunit Hydro-Québec, la Banque Nationale, Loto-Québec, la Société canadienne des postes et The Hearst Corporation, le légendaire géant des médias américains.

Dès le printemps 1995, 34 000 foyers du Saguenay, tous les clients de Vidéotron de la région, recevront un terminal pleinement interactif — une version améliorée de l'actuel terminal Videoway —, une imprimante et, éventuellement, une carte à mémoire.

Les branchés d'UBI pourront effectuer des transactions bancaires, payer leur compte d'électricité, visionner des films à la carte, commander pizza, poulet ou chinois, acheter des billets de loterie et de théâtre, consulter les Pages jaunes et suivre des cours. Ils recevront de la «publicité ciblée», gracieuseté de Postes Canada, et des circulaires électroniques dont les coupons-rabais sortiront de leur imprimante. Enfin, ces familles pourront aussi re-

VOIR PAGE 8: AUTOROUTE

## Yves Navarre se donne la mort

L'écrivain, prix Goncourt, avait collaboré au DEVOIR

ROBERT LÉVESQUE  
LE DEVOIR

L'écrivain Yves Navarre, dont les lecteurs du DEVOIR ont pu lire le carnet de septembre 90 à septembre 91, s'est donné la mort, hier à Paris, en absorbant des médicaments. Il a laissé des lettres, où il explique son geste. Yves Navarre avait 53 ans.

Prix Goncourt en 1980 pour *Le Jardin d'acclimatation*, Yves Navarre a écrit une œuvre abondante (27 romans et une douzaine de courtes pièces de théâtre) dans laquelle des personnages — pour la plupart homosexuels — réclament une attention pressante au-delà des convenances, comme un monde où le désir de vivre dépasserait le simple goût de vivre dans une incessante quête d'amour insatiable et pourtant urgent. Cette œuvre, qui voulait secouer «le confort délabré des familles contemporaines», a donné des romans assez forts comme *Les Loukoums*, *Le coeur qui cogne*, *Kurwenal*, que



VOIR PAGE 8: NAVARRE

## Les enfants esclaves de Bangkok

En Thaïlande, Marie-France Botte a passé quatre ans dans l'enfer de la prostitution infantile. Elle raconte cette dure expérience dans un livre qu'elle vient de publier avec Jean-Paul Mari, journaliste au *Nouvel Observateur*. Sylviane Tramier l'a rencontrée.

SYLVIANE TRAMIER

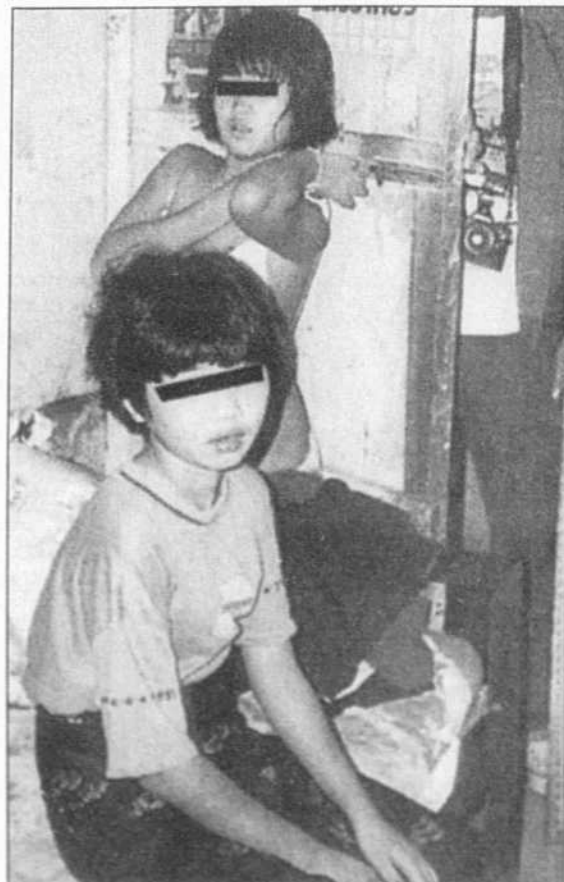
LE DEVOIR

À Montréal, on soigne les «crocodiles». C'est pour cette raison que Marie-France Botte, qui vient de publier un livre sur la prostitution infantile en Asie, est de passage ici cette semaine: pour revoir les médecins de l'Institut Pinel, où l'on accueille et l'on traite des pédophiles et des violeurs condamnés à de lourdes peines de prison.

Les «crocodiles», c'est le nom que les enfants de Bangkok donnent à ces touristes, souvent occidentaux, qui les achètent, pour passer une nuit ou quelques heures avec eux dans les bordels de la ville. Les relations sexuelles entre des adultes

et des enfants de moins de 12 ans sont réprimés par le Code pénal en Occident. Alors, la peur de la prison pousse les pédophiles occidentaux vers les bordels de l'Asie, où les gouvernements commencent tout juste à prendre des mesures pour mettre fin à l'enfer de la prostitution infantile.

Dans *Le prix d'un enfant*, publié chez Robert Laffont, Marie-France Botte, jeune assistante sociale belge, décrit l'enquête qu'elle a menée durant quatre ans en Thaïlande sur la piste des réseaux de prostitution infantile. C'est une petite femme, blonde et jolie — et passablement en colère — qui parle: «On m'a reproché de mener



Jeunes filles dans un bordel de Bangkok.

VOIR PAGE 8: ENFANTS

INDEX

Les Actualités...A2	Idées.....A7
Agenda culturel...B6	Avenir.....B1
Annonces classées...B5	Le Monde.....A5
Avis publics...B4	Montréal.....A3
Culture.....B8	Mots croisés...B2
Économie.....B2	Politique.....A4
Éditorial.....A6	Les Sports.....B5



Météo  
Ciel variable  
Max. -16  
Détails en B4

## • LES ACTUALITÉS •

Services express des hôpitaux offerts aux laboratoires privés

# Les hôpitaux plaident le manque de ressources

ISABELLE PARÉ  
LE DEVOIR

Les hôpitaux, montrés du doigt pour la priorité accordée aux analyses des laboratoires privés, affirment que cette pratique ne nuit pas à leurs clients et sert à renflouer leurs caisses. Pis, ils sont prêts à offrir des prix plus qu'alléchants pour développer le marché des laboratoires privés.

Hier, le directeur de l'Hôtel-Dieu de Montréal, M. Florian Brissette, a défendu avec force le contrat qui prévoit que son hôpital effectue dans les 24 heures les analyses réclamées par la compagnie Laboratoire Miron. Cela, au moment où il faut plusieurs jours pour des patients afin d'obtenir les mêmes services à l'hôpital.

«Ces contrats nous apportent des fonds additionnels qui sont réinvestis dans l'hôpital. Cela n'a pas d'impact sur les services que nous donnons aux patients», a-t-il insisté.

Pas d'impact, affirme-t-il, parce que les fonds générés par ces contrats permettent d'embaucher du personnel et d'acheter du matériel additionnel. Les analyses d'urgence sont toujours offertes dans les mêmes délais à l'hôpital. Sans ces sources de revenus, les hôpitaux risquent plutôt de diminuer leurs services aux patients, plaide le directeur général. A moins d'investissements majeurs par le ministère de la



Le gouvernement québécois doit étudier prochainement les conclusions d'un comité formé pour scruter l'organisation des laboratoires médicaux à travers la province.

Santé et des Services sociaux.

Mais pour certains, cette pratique institue deux réseaux parallèles de soins diagnostiques. L'un rapide mais accessible aux bourses bien remplies. L'autre gratuit, mais d'une lenteur parfois alarmante. L'Association des hôpitaux du Québec (AHQ) n'a pas voulu porter de jugement sur

ce type de pratique effectuée par certains de ses membres.

L'Hôtel-Dieu de Montréal réalise l'équivalent de deux millions de contrats de services, dont 350 000\$ pour les laboratoires privés. Selon M. Brissette, l'hôpital retire un profit net de 100 000\$ de ces contrats privés. «C'est sûr que ces tests font

l'affaire des laboratoires privés. Mais si on ne faisait pas aussi de l'argent avec cela, on ne le ferait pas», clame-t-il.

Mais il arrive que l'hôpital offre des tests au prix coûtant, sans aucun profit, pour s'attirer de nouveaux clients dans le marché privé, avoue M. Brissette. «Tous les labos qui veulent des analyses, on va les faire. On va engager des ressources s'il le faut», a-t-il dit.

Par ailleurs, l'Hôtel-Dieu s'est montré très discret sur cinq de ses médecins de laboratoires qui ont des intérêts ou sont administrateurs de Laboratoire Miron. Cette situation peut permettre à un médecin d'empocher les frais exigés onéreux du laboratoire pour des analyses rapides et, en sus, d'être rémunéré pour le volume de tests effectués à l'hôpital. «On va discuter de cela. Mais pour nous, la provenance n'a pas d'importance. Ce n'est pas le problème de l'Hôtel-Dieu. Nous leur chargeons les mêmes frais qu'aux autres clients», a rétorqué M. Brissette.

Au cabinet de la ministre de la Santé et des Services sociaux, Mme Lucienne Robillard, on affirmait être attentif à ce problème qui fait d'ailleurs l'objet d'un volumineux rapport. La ministre doit étudier prochainement les conclusions d'un comité formé pour scruter l'organisation des laboratoires médicaux à travers la province.

Québec saisi d'une demande d'aide financière

# Le Musée... pour rire crie au secours

STÉPHANE  
BALLARGEON  
LE DEVOIR

Le Musée... pour rire a officiellement déposé une demande d'aide gouvernementale, hier, à Québec. La nouvelle a été confirmée par Liza Frulla, ministre québécoise de la Culture, des Communications et de la Francophonie, dans une entrevue accordée au DEVOIR.

«Des représentants du musée ont soumis au ministère des propositions concrètes de demandes d'aide, a expliqué Mme Frulla. Nous allons examiner ces demandes en toute justice et faire les vérifications juridiques et administratives nécessaires.»

La ministre a également précisé que le gouvernement entendait prendre une décision dans ce dossier au début de la semaine prochaine.

L'institution muséale exclusivement consacrée à l'humour serait dans un état critique. Une quinzaine d'employés ont été licenciées ce mois-ci et les bilans d'achalandage font état d'environ 120 000 entrées, de mars à décembre derniers.

Ces chiffres sont loin des prévisions initiales qui estimaient qu'un tel musée pouvait attirer quelque 400 000 visiteurs par année et ainsi

subvenir à ses propres besoins, en imposant un droit d'entrée de 8\$ et en attirant des commanditaires. A l'ouverture, les billets vendus aux adultes coûtaient en fait plus de 15\$. Ces prix d'entrée sont récemment passés à 11\$.

En se basant sur les promesses d'autofinancement et en considérant l'importance patrimoniale du bâtiment que le musée proposait de rénover et d'occuper (l'ancienne Brasserie Ekkers, boulevard Saint-Laurent) Ottawa, Québec et Montréal ont conjointement injecté 13,5 millions\$ dans le projet mis en branle en 1989. De nombreux acteurs des secteurs culturels «traditionnels» du Québec avaient critiqué cette décision.

Après quoi, les trois paliers gouvernementaux ont affirmé que le musée n'obtiendrait aucune aide pour son budget de fonctionnement, qui oscille entre 4 et 5 millions\$ annuellement. Les sévères avertissements ont été répétés le soir même de l'inauguration de l'institution, le 1er avril dernier.

«J'ai toujours sérieusement voulu que ça marche, concluait hier la ministre Frulla. Notre implication dans le béton et la conception du musée a permis de créer des emplois. Maintenant, je suis désolé de constater que le projet ne semble pas viable en soi. Je ne ris pas.»

# Les Français sont pingres, selon une étude publiée à Londres

Londres (AFP) — Les Français sont les moins généreux de cinq peuples dont les actions caritatives ont été passées au crible par une étude publiée hier à Londres par une association britannique, la Charity Aid Foundation.

Seuls 27% d'entre eux avaient versé de l'argent à une œuvre dans le mois précédant l'étude qui a porté sur 1000 personnes dans chaque pays.

En outre, le don moyen n'est que de 4 livres, contre 22 livres pour les Canadiens, 19,5 pour les Américains, 7 pour les Britanniques et 7,50 pour les Espagnols (chiffres ajustés selon le coût de la vie dans chaque pays).

Les Espagnols sont plus prêts que les autres à donner: 71% d'entre eux avaient versé leur obole durant le mois de référence, contre 65% des Britanniques, 62% des Canadiens et 55% des Américains.

Ces différences se retrouvent dans le nombre d'heures consacrées dans chaque pays à l'action caritative. Au Canada, 25% des sondés avaient passé 5,2 heures à des activités volontaires, contre 1,6 heure pour 10% des Français.

L'étude met aussi en relief les différents moyens de collecte selon les pays. Les Américains et les Canadiens préfèrent verser dans les lieux de culte, les Espagnols pratiquent beaucoup le don de billets de loterie, les Britanniques répondent au porte à porte et aux collectes de rue, tandis que les Français sont émus par des appels et des publicités.

Dossiers judiciaires laissés en plan par des juges mutés

# Le bâtonnier demande à Québec et Ottawa de clarifier la situation

CAROLINE MONTPETIT  
LE DEVOIR

Le bâtonnier du Québec, Me Denis Paradis, a réclamé hier des gouvernements du Québec et du Canada qu'un processus clair soit établi dans le traitement des dossiers judiciaires laissés en plan par des juges, au moment où ils sont nommés à une autre cour.

En conférence de presse hier, le Barreau a réclamé notamment que le gouvernement consulte le juge en chef de la cour à laquelle un juge est attaché, avant de procéder à une nomination, pour s'assurer que la mutation n'affectera pas le traitement des procès en cours.

Ensuite, le Barreau réclame que des délais soit fixés, entre la nomination d'un juge et son entrée en service, de façon à ce que ce dernier puisse terminer les causes dont il est saisi, avant de quitter son poste.

Le Barreau du Québec réagissait notamment au cas du juge Henry Steinberg, nommé juge de la Cour d'appel du Québec par Brian Mulroney (deux jours avant la démission de ce dernier), le 23 juin 1993.

Au moment de sa nomination, le juge Steinberg avait dû laisser en plan le procès de Timothy Dale John Cobb, accusé de meurtre au premier degré contre la personne de Daniel Deschênes, qui se déroulait en Cour supérieure.

Ce procès avait été ajourné pour non-lieu, et lorsqu'il fut temps de reprendre les audiences, la défense a, dans un premier temps, refusé de paraître devant le tribunal.

«Le juge a entendu toute la preuve de la Couronne, et toute la preuve d'alibi présentée par la défense», de dire Me Charles Beaudoin-Côté, avocat de la défense dans cette première affaire de meurtre.

Or, samedi dernier, Timothy Dale John Cobb, en liberté

depuis lors, était accusé une seconde fois de meurtre au premier degré, contre la personne de la jeune Sarah Dutil, onze ans, morte étranglée. Selon Me Côté, la défense a toujours argué, dans cette affaire, qu'un juge qui n'avait pas pu voir les témoins ne pouvait pas transmettre au jury ses recommandations, à la simple écoute des cassettes, ou à la transcription des témoignages.

«A ce moment-là, ce n'était pas possible pour les témoins de retourner en cour étant donné que la preuve de la Couronne était terminée», de poursuivre Me Côté.

Par ailleurs, Me Côté a ajouté que Cobbs avait été remis en liberté le 15 novembre, et que c'était le procureur qui avait pour sa part demandé un arrêt de procédure au mois d'octobre dernier.

Hier après-midi, le bâtonnier du Québec a également réagi au fait que le juge Raymond Verreault, de la Cour du Québec, laissait également en plan trois causes d'agressions sexuelles, au moment d'entrer en fonction comme juge en chef de la cour municipale, au cours des dernières semaines.

Selon le bâtonnier, le juge Verreault, qui avait été nommé au mois de novembre dernier, avait vraisemblablement bénéficié de suffisamment de temps pour poser un verdict dans ces trois dernières causes.

D'autre part, Me Paradis soulignait hier que le Code civil prévoit un délai de 90 jours pour le traitement des causes pendantes après qu'un juge ait décidé de quitter son poste.

Aucun délai du genre n'est cependant prévu en droit criminel.

Les juges de la Cour suprême du Québec qui désirent prendre leur retraite jouissent pour leur part d'un délai de six mois pour régler les causes pendantes, a-t-il ajouté.

# Déchirements au Parti civique

LE DEVOIR

Le chef du Parti civique, Clément Bluteau, a demandé au leader du parti à l'hôtel-de-ville de Montréal, Michel Benoit, de démissionner immédiatement.

M. Bluteau réagissait ainsi aux propos de son collègue qui déclarait dans l'édition d'hier de *The Gazette* que l'opposition montréalaise devrait

se rallier autour d'un tandem composé de Claude Beauchamp comme candidat à la mairie, et de Pierre Bourque comme futur président du comité exécutif.

Michel Benoit avait ainsi renié son propre chef et candidat à la mairie, ajoutant que les forces d'opposition devraient travailler dans la même direction. Clément Bluteau n'a pas du tout apprécié la manœuvre. «J'ai de-

mandé la démission de M. Benoit, explique-t-il: car c'est une façon d'attaquer la crédibilité d'un parti qu'on ne peut pas tolérer. Quand on dit des conneries comme ça, c'est un manque de loyauté envers le parti».

Michel Benoit avait déploré l'actuelle division des forces de l'opposition, division qui risque de permettre selon lui la réélection du maire Jean Doré.

Entretien des terrains sous les lignes à haute tension

# Une commission du BAPE en désaccord avec Hydro-Québec

LOUIS-GILLES  
FRANCOEUR  
LE DEVOIR

Les emprises d'Hydro-Québec, réservées aux lignes à haute tension de la Côte-Nord, doivent être entretenues par des moyens mécaniques plutôt qu'en pulvérisant par avion des défoliants chimiques.

C'est ce que recommande au gouvernement une commission du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), chargée d'examiner le projet de pulvérisations de phytocides, proposé par la société d'Etat pour nettoyer quelque 20 000 ha d'emprises de la Côte-Nord en 1994. Hydro-Québec doit contrôler la croissance de la végétation sous 10 000 km de fils à haute tension dans la province pour que le courant ne se décharge pas dans le sol par contact ou en sautant sur des cimes d'arbres trop rapprochées. Dans la seule région de la Côte-Nord, il faut entretenir 120 000 ha de forêt à raison d'un sixième de ce territoire chaque année. Dans certaines zones difficiles à entretenir, Hydro-Québec plante parfois des arbustes qui étouffent toute végétation concurrente. A d'autres endroits, elle permet de cultiver ses corridors électriques. Ailleurs, elle épand souvent au sol des défoliants chimiques en granules, ce qui ne nécessite aucune évaluation publique du dossier. Sur la Côte-Nord, la société d'Etat privilégiait l'arrosage aérien, ce qui a débouché sur une audience du BAPE.

Hydro-Québec proposait d'utiliser deux phytocides, dont l'un, le 2,4-D, fait l'objet d'un débat scientifique car il constituerait une source de dioxines dans l'environnement. Selon l'analyse de risques, soumise par la société d'Etat, les dangers sont si minimes, à court et à long terme, qu'ils sont négligeables, ou du moins inférieurs aux risques d'accidents, voire de contamination du sol par les huiles et des opé-

rateurs par les fumées d'échappement, qu'il implique l'usage intensif de scies mécaniques et de débroussailluses.

Certes, reconnaissent les commissaires, il est peu probable que des humains soient contaminés en raison de l'éloignement des sites arrosés. Et il est même possible, comme le prétend Hydro-Québec, que l'entretien avec des produits chimiques cause moins de problèmes de santé à la population et aux travailleurs que les moyens mécaniques traditionnels.

Mais l'essentiel du dossier, expliquent les commissaires, «repose sur la gestion de l'incertitude: incertitude sur l'innocuité des produits utilisés, incertitude sur la synergie des différents mélanges, incertitude sur le devenir des métabolites ou des produits de dégradation dans l'environnement, etc. Bref, l'analyse de risques peut évaluer la probabilité que se matérialisent des effets connus, mais elle ne peut pas évaluer la probabilité de conséquences inattendues.» La commission tout comme les habitants de la Côte-Nord, souligne le rapport, n'ont pas été convaincus et s'inscrivent «dans un courant de société qui cherche à réduire au minimum l'emploi de pesticides dans l'environnement».

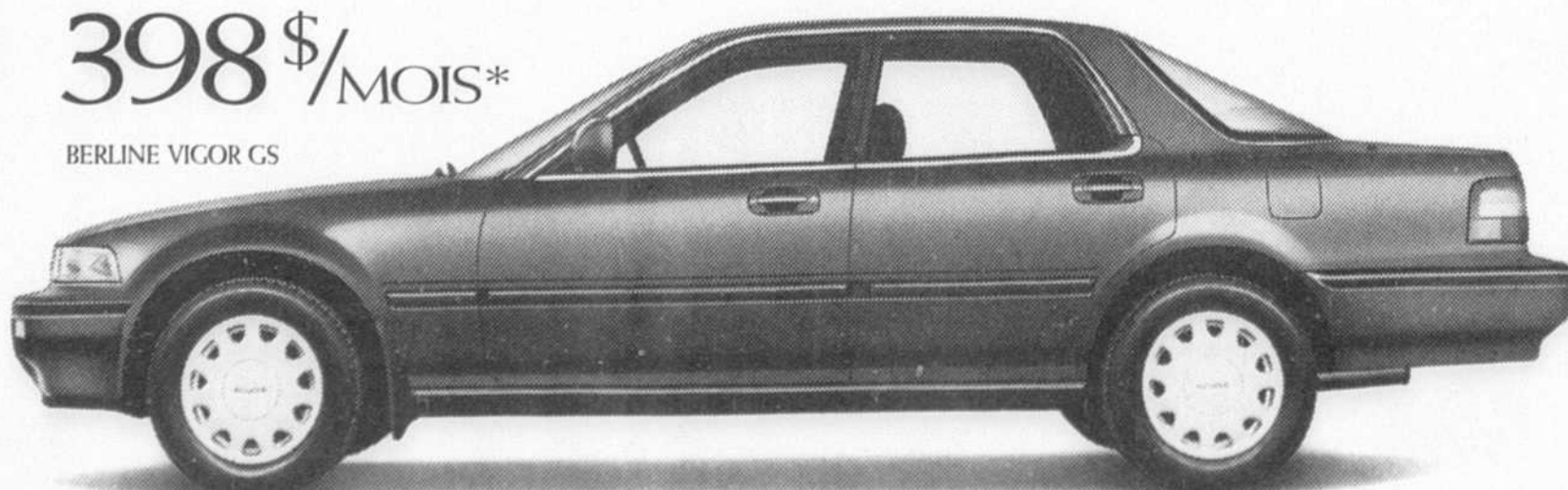
Finalement, conclut la commission, le chômage a aussi des effets néfastes sur la santé de la population, physique et mentale. En ce sens, le danger du nettoyage mécanique est considéré comme un risque acceptable par la population, qui veut ainsi obtenir concrètement sa part des profits de l'hydroélectricité «autrement qu'en regardant passer le courant». Il en coûtera 444 000\$ de plus à Hydro-Québec pour un entretien mécanique de ses emprises, mais les 64 emplois saisonniers créés au cours des 25 prochaines années constituent, selon les commissaires, un bon moyen pour la société d'Etat d'améliorer son «image corporative» et de participer au développement économique de la région.

# ARRÊTEZ CE JOURNAL.

# VOICI DE BONNES NOUVELLES.

398 \$/MOIS\*

BERLINE VIGOR GS



\* Ce tarif de location-bail est de 48 mois à 398 \$ (coût total de 19,104 \$), pour le modèle Vigor GS 1993 représenté avec boîte manuelle (Modèle CC254P). Un acompte de 5 000 \$ et l'équivalent d'environ un paiement mensuel en dépôt de sécurité sont requis. Allocation de 96 000 km (frais de 0,10 \$ par km supplémentaire). Sujet à l'approbation du crédit. Taxes, frais d'immatriculation et assurances en sus. À la fin des 48 mois, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour un montant prédéterminé. Le tarif de location-bail du concessionnaire peut varier. Offre disponible seulement par l'entremise de Honda Canada Finance Inc.

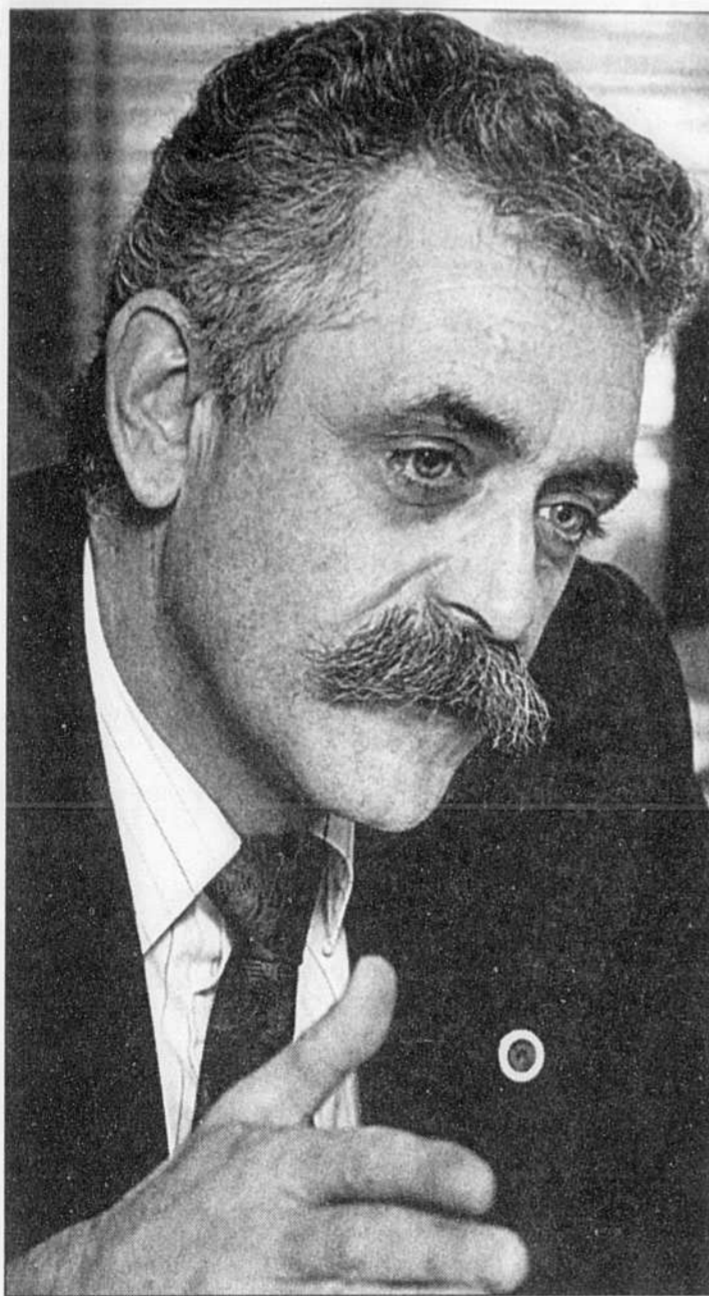
# LE DEVOIR

# MONTREAL

Pour avoir porté l'uniforme plutôt que les jeans

## Cinq policiers semoncés par l'exécutif de leur Fraternité

LE DEVOIR



«Quand les joueurs du Canadien visitent un hôpital, est-ce qu'ils apportent tout leur équipement?» s'est justifié le président de la Fraternité, Yves Prud'Homme, que l'intérêt porté par les médias à cette affaire a visiblement agacé.

PHOTO JACQUES NADEAU

Pour avoir osé porter l'uniforme en dépit d'un mot d'ordre syndical, cinq policiers de la Communauté urbaine de Montréal ont dû s'expliquer hier devant le comité exécutif de la Fraternité des policiers.

Le président de la Fraternité des policiers, Yves Prud'Homme, a cependant carrément refusé de livrer le résultat de la rencontre, estimant qu'il s'agissait d'une «affaire interne» et s'indignant de la curiosité des médias.

Le 19 décembre dernier, cinq policiers du poste 25 avaient revêtu leur uniforme pour participer à une fête des jeunes bénéficiaires à l'hôpital pour enfants de Montréal, une célébration à laquelle ils sont associés depuis une quinzaine d'années.

Des collègues présents sur place les avaient alors dénoncés pour ne pas avoir respecté le mot d'ordre syndical de port des jeans, un geste de protestation contre la loi 102 et ses incidences sur la rémunération des policiers.

Pour la plupart des enfants, un policier, c'est un policier... avec son uniforme et tous ses attributs, expliquait-on hier dans le milieu hospitalier.

À l'évidence, Yves Prud'Homme ne le voit pas du tout de cette manière. «Voyons donc, a-t-il déclaré au DEVOIR, quand les joueurs du Canadien visitent un hôpital, est-ce qu'ils apportent tout leur équipement?»

Lors de la visite de l'hôpital, des policiers s'étaient adressés à la Fraternité pour obtenir la «permission» de revêtir leur uniforme complet, mais «on n'en voyait pas la pertinence», explique M. Prud'Homme.

La Fraternité des policiers a pourtant elle-même suspendu sa propre directive de protestation lors de l'assermentation du nouveau directeur du service de police de la CUM. «Pour montrer notre bonne foi», ajoute le président de la Fraternité, qui laisse entendre que dans une telle situation les actions doivent être collectives sans souffrir de contestation.

Yves Prud'Homme a par ailleurs indiqué qu'il ne s'offusquait pas des demandes des policiers suspendus dans l'affaire Barnabé qui se sont adressés à la Commission de la santé et de la sécurité au travail (CSST) pour obtenir des prestations dans l'attente d'une décision finale.

Administration de la STL

## La pointe du iceberg?

Le Mouvement anti-taxes de Laval pourrait demander à la Commission municipale du Québec de faire enquête

LAURENT SOUMIS  
LE DEVOIR

À la suite de nouvelles révélations sur les dépenses de cadres de la Société de transport de Laval (STL), le Mouvement anti-taxes de Laval examinera notamment la pertinence de requérir une enquête de la Commission municipale du Québec (CMQ).

C'est ce qu'a indiqué hier au DEVOIR le président du Mouvement, le notaire André Turgeon, au lendemain de la publication par *La Presse* d'informations sur trois gestionnaires de la STL qui ont obtenu des remboursements de 160 000\$ au cours des années 1990, 1991 et 1992.

L'ancien directeur général par intérim et conseiller de la STL, M. Luc Poliquin, un autre ancien directeur général, M. Richard Courey, et l'ancien directeur des relations avec la clientèle et actuel conseiller externe en communications, M. Pierre Desjardins, ont ainsi obtenu des remboursements respectifs de 75 500\$, 48 600\$ et 36 300\$ pour des dépenses de golf, repas, boisson, hôtel, transport, contraventions, cigarettes, etc.

«Nous avons raison de gratter l'administration de la STL, commentait hier Me Turgeon. On présume que c'est la pointe de l'iceberg. Il s'agit d'argent pris dans les poches des contribuables, mais les autorités ne bougent pas. C'est la lutte de David contre Goliath, entre des bénévoles et un organisme qui peut s'abriter derrière la Loi d'accès à l'information.»

Devant le peu d'empressément à agir du ministre Claude Ryan et des services policiers qui ne veulent publiquement confirmer l'existence d'une enquête, Me Turgeon se demandait tout haut hier si la CMQ ne pourrait pas faire toute la lumière sur la STL.

En vertu de la loi, celle-ci peut «de

sa propre initiative» faire enquête sur l'administration financière d'une municipalité.

De leur côté, les cadres impliqués ont réaffirmé hier que toutes les dépenses étaient justifiées et avaient été autorisées par la STL.

Maintenant associé de Promédia qui est chargée des relations publiques de la STL, de Laval, de son maire et de son parti, M. Pierre Desjardins soutenait à décharge qu'à l'époque il «ramassait les factures de tout le monde» lors de certaines réunions.

Bien qu'il juge ces dépenses «définitivement exagérées et tout à fait inacceptables», le président de la STL et conseiller municipal, M. Jean-Jacques Beldie, soulignait au DEVOIR la nécessité de tenir compte de la culture de l'entreprise à l'époque: «une culture des années de vaches grasses».

Depuis, les directives ont été resserrées et la STL aura bientôt un code d'éthique.

Il n'entend pas pour l'heure tenter de récupérer les sommes, à moins que les vérifications du trésorier de la STL indiquent que «ça dépasse les bornes».

Un porte-parole du maire Gilles Vaillancourt a rappelé que l'administration a pleinement confiance envers les nouveaux président et directeur général de la STL.

Pour le chef d'Option-Laval, M. Jean Rizzuto, tout indique que «le maire avait perdu tout contrôle sur cette société au cours des dernières années».

Il rappelle que le nouveau président de la STL était en poste depuis 1991 et que quatre autres conseillers municipaux siégeaient à la STL.

Son parti prône toujours l'intégration de la STL à l'administration de la Ville pour réduire et les taxes, et «les tarifs qui sont parmi les plus élevés au Canada».

Un hélicoptère des Forces armées attaqué à Kanesatake

## «Il n'y a pas eu d'incident», dit Jean Chrétien

L'opposition veut savoir si les Mohawks ont en leur possession du matériel militaire

JEAN DION  
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Des Mohawks de Kanesatake auraient-ils en leur possession du matériel appartenant aux Forces armées canadiennes?

La question a été soulevée, hier à Ottawa, trois jours après les «incidents» qui ont vu un hélicoptère de l'escouade de recherche et sauvetage de la Défense nationale être la cible de tirs d'armes à feu au-dessus du territoire autochtone. L'appareil avait été dépêché sur les lieux en réponse à un signal d'urgence capté plus tôt vendredi par un avion de l'armée.

Jusqu'à maintenant, la provenance du signal d'alarme est restée inconnue. Une enquête de la Sûreté du Québec a été instituée pour faire la lumière, mais un fait demeure troublant: comme l'a laissé entendre hier le ministre de la Défense David Collenette, le signal électronique en était un que seule une pièce d'équipement de la Défense nationale — «peut-être un avion, peut-être un camion», a-t-il suggéré — pouvait émettre.

L'armée aurait-elle donc laissé de ses équipe-

ments sur place après la crise d'Oka, à l'été 1990? «Je ne sais pas. C'est ce que nous aimerions savoir. C'est la raison de l'enquête», a répondu le ministre.

Quoi qu'il en soit, les affirmations faites à la caméra par des Mohawks voulant qu'ils aient tiré vendredi dernier sur un hélicoptère des Forces armées canadiennes n'ont pas suffi à convaincre le gouvernement fédéral que ça a effectivement été le cas.

Le premier ministre Jean Chrétien et son ministre de la Défense ont tour à tour dit douter que des autochtones aient ouvert le feu sur l'hélicoptère de sauvetage de l'armée qui avait été mandaté d'urgence à Kanesatake.

«Il n'y a pas eu d'incident», a déclaré M. Chrétien lorsque interpellé aux Communes par le leader parlementaire du Bloc québécois, Michel Gauthier, sur la question de la contrebande des armes à feu.

«Il y a des gens qui ont prétendu avoir tiré des coups de fusil, mais il n'y a aucun indice qu'il y en avait eu. S'ils avaient tiré sur un hélicoptère, si ça n'avait pas été un tire-roches, ça aurait laissé

des marques. Or il n'y en avait pas», a dit le premier ministre, selon qui «l'armée canadienne a agi dans ce dossier comme elle devait agir».

Au sortir des Communes, le ministre Collenette a pour sa part indiqué qu'«il n'y avait pas de balles (impliquées) dans l'incident. Ce n'est pas à moi d'expliquer les actions des Mohawks. Ce sont eux qui ont dit avoir tiré.»

L'affaire a commencé vendredi matin lorsqu'un avion Hercules des Forces armées, survolant le secteur d'Oka-Kanesatake, a capté un signal d'urgence provenant normalement d'un appareil en détresse. Un hélicoptère Labrador, clairement identifié aux couleurs de l'escouade de recherche et sauvetage, a alors été dépêché sur les lieux. Ayant atterri, le pilote a vu un petit groupe de Mohawks se précipiter vers lui et l'enjoindre de quitter immédiatement le territoire après l'avoir informé de ce que des coups de feu avaient été tirés sur la carlingue de l'appareil. Le pilote a aussitôt obéi aux ordres.

Plus tard, même le chef du Conseil de bande de Kanesatake, Jerry Peltier, a confirmé les tirs. D'autres Mohawks l'ont aussi fait devant des ca-

méras de télévision.

Les événements de vendredi relancent par ailleurs la question ultra-délicate de l'intervention des forces policières et militaires dans les réserves autochtones, un sujet sur lequel M. Collenette, pressé de questions par les journalistes, a paru sur la défensive.

Interrogé à savoir s'il y avait d'autres endroits au pays où les Forces armées n'avaient pas le droit de se rendre, le ministre a indiqué que c'était là «une question constitutionnelle pour le premier ministre. A mon avis, les Forces armées canadiennes ont le droit de protéger les Canadiens n'importe où.»

Mais, devait-il concéder, «les soldats ont peur». Ceux qui se sont rendus à Kanesatake «ne sont pas des soldats engagés pour des opérations militaires, mais pour la recherche et le sauvetage».

On lui a ensuite demandé s'il ne trouvait pas étrange que des gens, au Canada, tirent sur l'armée canadienne et que le gouvernement fasse comme si de rien n'était. «Non», a-t-il sèchement répondu.

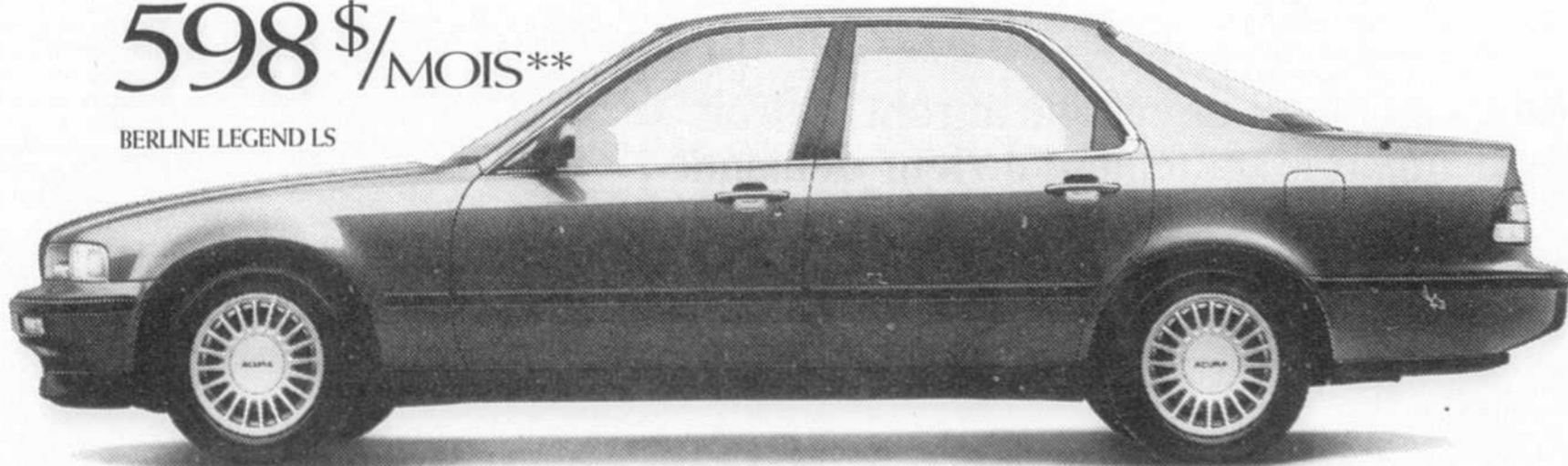
Stoppez les presses. Les concessionnaires ACURA offrent présentement des prix de location-bail très intéressants. Posséder une Legend ou une Vigor n'aura jamais été aussi facile. Cette offre est toutefois en vigueur pour un temps

limité seulement. Rendez donc visite dès maintenant à votre concessionnaire Acura, avant que ces prix ne deviennent... de vieilles nouvelles.



598 \$/MOIS\*\*

BERLINE LEGEND LS



\*\*Ce tarif de location-bail est de 48 mois à 598 \$ (coût total de 28 704 \$), pour le modèle Legend LS 1993 représenté avec boîte automatique (Modèle KA767P). Un acompte de 6 000 \$ et l'équivalent d'environ un paiement mensuel en dépôt de sécurité sont requis. Allocation de 96 000 km (frais de 0,10 \$ par km supplémentaire). Sujet à l'approbation du crédit. Taxes, frais d'immatriculation et assurances en sus. À la fin des 48 mois, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour un montant prédéterminé. Le tarif de location-bail du concessionnaire peut varier. Offre disponible seulement par l'entremise de Honda Canada Finance Inc.



ACURA RIVE-SUD  
820, boul. Taschereau,  
Greenfield Park  
Tél.: 443-6555

LES GALERIES ACURA  
7100, boul. Métropolitain E.,  
Anjou  
Tél.: 354-8811

LUCIANI ACURA  
4040, rue Jean-Talon O.,  
Montréal  
Tél.: 340-1344

ACURA GABRIEL  
4648, boul. St.-Jean N.,  
Dollard-des-Ormeaux  
Tél.: 696-2991

PRESTIGE ACURA  
3700, Autoroute 440, O.,  
Laval  
Tél.: 745-1234

ACURA PLUS  
255, boul. Seigneurie,  
Blainville  
Tél.: 435-4455

# LE DEVOIR

## POLITIQUE

Visite de Jean-Bertrand Aristide au Canada

### Pour des sanctions «totales, universelles et obligatoires» contre les militaires haïtiens

Ottawa promet de tout mettre en oeuvre pour qu'une résolution soit adoptée au Conseil de sécurité de l'ONU

JEAN DION  
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA



Raymond Chrétien a présenté hier ses lettres de créances à Washington.

#### Oncle Jean

Le nouvel ambassadeur canadien à Washington compte profiter de son accès direct à Jean Chrétien

Washington (PC) — Le nouvel ambassadeur du Canada à Washington Raymond Chrétien entend faire usage de son accès direct à son oncle, le premier ministre Jean Chrétien, pour mieux défendre les intérêts canadiens aux États-Unis.

C'est ce qu'il a déclaré hier aux médias, après avoir présenté une copie de ses lettres de créances à la responsable du protocole du département d'État, Mme Molly Riser. En plus de porter le même nom de famille que le premier ministre, le nouvel ambassadeur ressemble physiquement à Jean Chrétien. Sa voix résonne comme celle de son oncle, et il emploie parfois des expressions fort semblables.

Les journalistes lui ont demandé si ses liens de parenté avec le premier ministre du Canada allaient lui causer des problèmes à Washington. «Absolument pas, a-t-il répondu. Au contraire, je pense qu'ici, c'est un avantage absolument extraordinaire qu'il faut exploiter. Je suis très fier d'être son neveu, et si je peux employer l'accès direct que j'ai auprès de lui à l'avantage de notre beau et grand pays, je n'hésiterai pas à le faire quand les circonstances le justifieront», a-t-il ajouté.

Le premier ministre Chrétien a nommé son neveu au poste d'ambassadeur aux États-Unis en décembre dernier, et a annoncé du même coup qu'il ramènerait à Ottawa l'ambassadeur John de Chastelain pour lui redonner le poste de chef d'état-major de la défense. M. Raymond Chrétien est un diplomate de carrière qui a notamment été ambassadeur au Mexique et en Belgique. Même si son oncle a souvent accusé l'administration conservatrice de Brian Mulroney d'être trop complaisante envers les Américains, l'ambassadeur Chrétien a affirmé hier qu'il avait l'intention de travailler dans la même veine que ses prédécesseurs à Washington.

Le gouvernement du Canada mettra tout en oeuvre pour que le Conseil de sécurité des Nations unies adopte une résolution visant l'imposition de sanctions «totales, universelles et obligatoires» contre Haïti actuellement sous domination militaire.

C'est ce qu'a annoncé, hier à Ottawa, le ministre des Affaires étrangères, André Ouellet, au terme d'une rencontre avec le président d'Haïti en exil Jean-Bertrand Aristide.

«Nous recherchons une résolution qui s'adresserait à tous les pays membres des Nations unies», a déclaré M. Ouellet, qui s'est dit confiant que le groupe des «quatre amis» d'Haïti — Canada, États-Unis, France, Venezuela — parviendrait rapidement à s'entendre sur le libellé d'une proposition à soumettre au Conseil de sécurité.

Des discussions entre les quatre et les dirigeants onusiens se déroulaient d'ailleurs déjà, hier, au siège de l'ONU à New York, en vue de présenter dans les meilleurs délais une résolution, qui pourrait — espère le Canada — reprendre mot à mot le texte déjà approuvé par l'Organisation des États américains (OEA).

On veut ainsi forcer la main des militaires, menés par le général Raoul Cédras, et permettre au plus tôt, conformément à l'entente de Governor's Island, le retour du père Aristide dans son pays. «Nous croyons, a dit le ministre, qu'une majorité écrasante d'Haïtiens souhaitait le retour du père Aristide. Les vues d'une poignée de militaires ne devraient pas prévaloir.»

Selon M. Ouellet, «le temps est venu» d'envoyer «un signal clair que le monde ne peut rester inactif en face de ce qui se passe en Haïti. Nous croyons que cette démarche précipitera le règlement de la crise qui perdure.»

Le père Aristide, 40 ans, élu démocratiquement avec 67% des suffrages en décembre 1990, a été renversé par un coup d'État militaire en septembre 1991 et forcé de s'expatrier. Il était hier à Ottawa en lever de rideau d'une tournée de quatre jours au Canada. En plus de M. Ouellet, il a notamment rencontré le premier ministre Jean Chrétien et le chef de l'opposition Lucien Bouchard. Il sera à Montréal aujourd'hui.

Le président en exil est lui-même partisan de sanctions complètes contre son pays. En octobre dernier, il avait appelé l'ONU à agir en ce sens après que des contingents de maintien de la paix aient été empêchés d'entrer au pays malgré une entente préalable avec les autorités militaires.

Haïti vit actuellement sous le coup d'un embargo partiel qui touche le pétrole et les armements. Et bien qu'il soit conscient que des sanctions élargies puissent faire mal aux démunis de son pays, le plus pauvre de l'hémisphère occidentale, M. Aristide a réitéré son appui à des méthodes draconiennes.

«Plus on ira vers l'application de sanctions totales, moins le peuple haïtien souffrira. Car l'embargo est perçu par le peuple haïtien comme une arme à deux tran-

chants. Dans la mesure où les sanctions sont appliquées en partie ou à peine, on en souffrira davantage. On souhaite que ça soit décisif», a-t-il dit.

M. Aristide, qui n'hésite pas à parler de «génocide» dans le cas de son peuple, a rappelé que pas moins de 4000 personnes avaient été tuées en Haïti au cours des 28 mois depuis son départ. Il a qualifié sa rencontre avec les autorités canadiennes de «faisceau de lumière sur le chemin du retour».

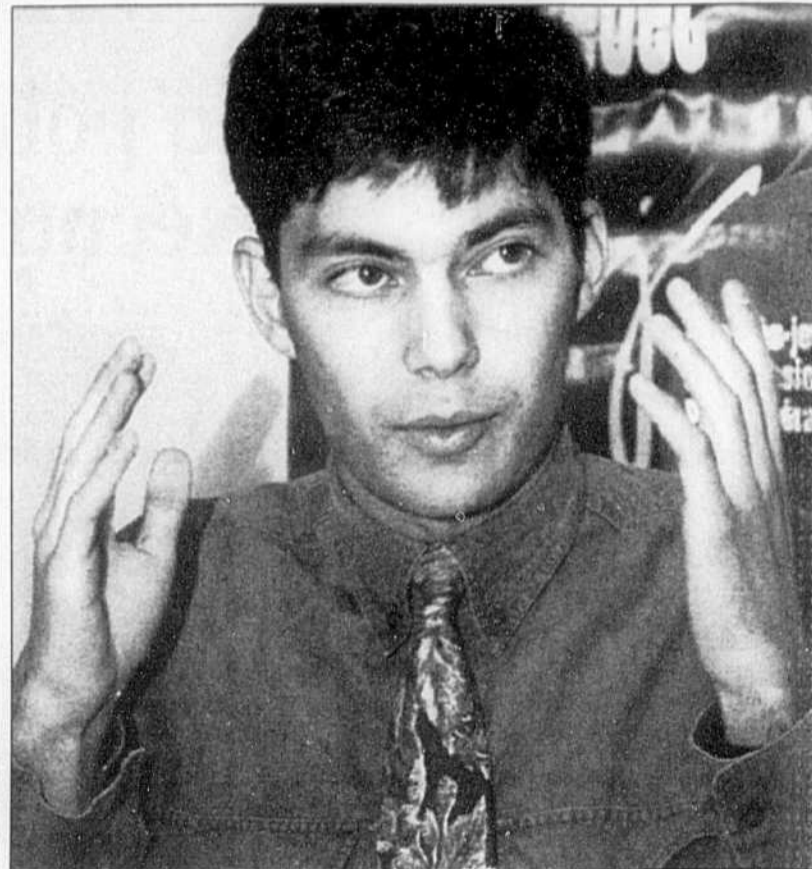
«Nous marchons ensemble. Il y a plus de 6 millions d'Haïtiens avec une armée de 7000 hommes, une armée captive de son propre leadership qui utilise les armes contre l'armée et contre le peuple», a-t-il noté.

Si des sanctions totales risquent d'être douloureuses, Ottawa a en revanche fait savoir hier qu'il injecterait jusqu'à 11 nouveaux millions\$ dans ses programmes d'aide bilatéraux Haïti-Canada, appuyant ainsi le travail fait sur le terrain par des organismes non gouvernementaux.

M. Ouellet a précisé que le Canada prêtera assistance dans trois domaines: denrées alimentaires, médicaments et respect des droits de la personne.



Le premier ministre Jean Chrétien a rencontré le président haïtien en exil Jean-Bertrand Aristide.



La popularité du nouveau Parti Action démocratique du Québec a fondu comme neige au soleil. Mario Dumont tente de ne pas trop s'en inquiéter.

### Vous avez dit «confédératisme»?

La «troisième voie» du duo Dumont-Allaire aux prises avec un problème de vocabulaire

BERNARD PLANTE  
LE DEVOIR

L'un des leaders du Parti Action démocratique du Québec (PADQ), Mario Dumont, admet que l'utilisation du mot «confédératisme» pour définir l'option constitutionnelle de la troisième voie de Jean Allaire n'est pas bien comprise par la population.

En entrevue au DEVOIR, M. Dumont a dit: «En terme de communication, c'est clair que nous devons utiliser des mots qui vont mieux faire comprendre aux gens notre position... de toute façon la Constitution, ce n'est pas notre priorité.»

«Si le terme n'est pas perçu par la population pour la réalité qu'il doit traduire, c'est possible qu'il ne soit plus utilisé. Mais moi personnellement je n'ai jamais vraiment utilisé ce mot-là. J'ai toujours parlé de souveraineté et d'union économique. Une confédération c'est une union d'États souverains qui gèrent un espace économique commun.»

Il ajoute: «Si le mot (confédératisme) avait été expliqué de long en large, les gens auraient pu comprendre, mais rapidement, comme cela a été fait, la population n'a pas compris ce que ça voulait dire. En ce sens, le mot ne traduit pas d'une manière optimale notre pensée politique.»

Mario Dumont ne nie pas que la confusion du terme puisse être en partie responsable du faible pourcentage des intentions de votes manifestées par les électeurs envers le PADQ dans le dernier sondage du groupe Léger et Léger: «Ça peut avoir joué sur le sondage, c'est possible. Les gens n'ont pas bien saisi ce que le mot représentait.»

À la mi-janvier, la troisième voie

de Jean Allaire n'aurait plus que 7% des intentions de votes des Québécois, contre un peu plus de 17% en décembre. C'est du reste ce score intéressant qui avait poussé, à ce moment, Jean Allaire à se lancer dans l'aventure de la formation d'un nouveau parti politique.

Mais cette baisse de popularité, Mario Dumont l'explique davantage par la discrétion du PADQ au cours des dernières semaines. Actuellement, explique-t-il, le parti consacre ses efforts à bâtir son organisation sur le terrain et nous sommes moins présents dans les médias.

Il souligne que les gens oublient difficilement l'existence du Parti libéral ou du Parti québécois qui sont des formations politiques bien ancrées dans notre culture politique, alors que le problème est complètement différent pour un parti naissant: «Il y a une corrélation directe, dit-il, entre la fréquence de nos apparitions et le taux de nos appuis. Moi, ça ne me stresse pas. Je serais extrêmement surpris de voir cette situation se maintenir.»

M. Dumont croit que le PADQ doit continuer à bâtir son organisation sur le terrain sans se laisser distraire par les sondages.

Une conférence de presse était prévue la semaine dernière à Québec, mais finalement elle n'a pas eu lieu faute de substance. Les membres de l'organisation poursuivent leur travail en région pour préparer le premier congrès du parti qui se tiendra les 5 et 6 mars prochains dans la région de Montréal.

D'anciens députés conservateurs seraient prêts à faire le saut avec Jean Allaire et Mario Dumont. C'est le cas, notamment, de l'ex-député de Champlain au fédéral, Michel Champagne.

### Jag Bhaduria fait ses excuses

Chrétien satisfait; le député ne sera pas exclu du caucus

MANON CORNELLIER  
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Même s'il a déjà souhaité dans une lettre que des dirigeants de la Commission scolaire de Toronto subissent le même sort que les victimes de Marc Lépine, le député Jag Bhaduria ne sera pas exclu du caucus libéral car le premier ministre Jean Chrétien est satisfait de ses excuses.

«Le député en question a offert ses excuses à la population et la règle normale de cette Chambre, lorsqu'un député s'excuse pour avoir fait une erreur, est qu'on accepte ses excuses», a déclaré M. Chrétien lors de la période des questions.

Le député de Markham-Whitchurch-Stouffville s'est excusé hier matin à la Chambre des communes en expliquant que la lettre avait été écrite «à un moment très difficile de ma vie alors que j'étais soumis à un stress épouvantable, tant au niveau de ma carrière que de ma vie familiale.»

Le 15 décembre 1989, neuf jours après la mort de 14 étudiantes de la Polytechnique aux mains de Marc Lépine, M. Bhaduria a envoyé une lettre inquiétante aux dirigeants de



Le député libéral Jag Bhaduria.

la commission scolaire où il enseignait la physique.

Soutenant être victime de discrimination, il avait écrit à ses supérieurs qu'il regrettrait que le massacre ait eu lieu à Montréal plutôt qu'au siège social de la commission.

«J'aurais souhaité que Lépine vous aligne, vous, vos amis les superintendants (noms) et autres

conspirateurs, le long d'un mur et vous tire tous. Cela aurait été la journée la plus satisfaisante de ma vie», indiquait la lettre qui devait mener à son renvoi.

Hier matin, M. Bhaduria qualifiait ces écrits «d'irresponsables». «Mes problèmes personnels ne justifiaient ni n'excusaient les mots que j'ai utilisés et je regrette profondément ce que j'ai fait», a-t-il ajouté.

M. Bhaduria a précisé qu'il s'était excusé par écrit en 1990 et qu'il avait espéré à l'époque que cela mettrait fin «à un triste chapitre» de sa vie.

Il a demandé à ses collègues de lui pardonner et de lui donner une chance de prouver qu'il est un député travaillant et dévoué.

Interrogé immédiatement après, le premier ministre a été catégorique: «C'est suffisant. Il a fait ses excuses.» Il a indiqué que le dossier était clos à ses yeux.

Les bloquistes et les réformistes étaient surpris de ce peu de sévérité.

«Ce qui m'a surpris, c'est que M. Chrétien banalise la situation et parle d'une petite erreur», a déclaré le député du Bloc Gilles Duceppe. À son avis, le chef libéral aurait au moins pu demander à son député de se retirer du caucus.

### Les candidats au statut de réfugié auront le droit de travailler pendant le traitement de leur demande

Ottawa (PC) — Les requérants du statut de réfugié auront le droit de travailler au Canada pendant que leur demande est traitée, a déclaré hier le ministre de la Citoyenneté et de l'immigration Sergio Marchi.

Selon le ministre, ce changement de politique permettra d'alléger le fardeau des contribuables et des provinces en cassant le cycle de dépendance à l'égard du bien-être social.

«Livrer les gens à l'aide sociale ne mène nulle part», a signalé le

ministre au cours d'une conférence de presse. Cette mesure entre en vigueur immédiatement. Pour obtenir un permis de travail, les requérants n'auront qu'à remplir une fiche de renseignements personnels, à subir un examen médical et à faire prendre leurs empreintes digitales. Un permis devrait leur être acheminé au bout de trois semaines à deux mois.

Ces permis seront en vigueur pendant un maximum de neuf mois, ou jusqu'à ce que la Commission de l'immigration et du statut de réfugié

rejette la demande du requérant, a fait savoir le ministre.

Il n'y a aucune restriction quant au type d'emploi sauf pour des considérations médicales.

M. Marchi a bien précisé que le fait d'avoir trouvé un emploi ne favorisera pas la décision de la Commission du statut de réfugié. Il n'y a aucun rapport, a-t-il fait valoir. Environ 50% des demandes sont approuvées, a-t-il précisé.

Environ 14 000 requérants devraient être touchés par cette nouvelle mesure.

#### EN BREF

#### ALBERTA: 1000 FONCTIONNAIRES CONGÉDIÉS

Edmonton (PC) — Le gouvernement de l'Alberta remercia cette année 335 de ses fonctionnaires et s'apprête à licencier 700 autres employés de l'État par la suite, a indiqué hier le ministre du Travail, Stockwell Day. «Aucun emploi n'est garanti à vie désormais», a déclaré le ministre, en faisant cette annonce, qui devrait épargner 14 millions\$ au Trésor public. C'est donc dire que d'ici trois ans le gouvernement albertain aura remercié plus d'un million de ses employés, dans le but de réduire le déficit provincial. Le ministère des Travaux publics, à lui seul, devra effectuer plus de 200 abolitions de postes, le gouvernement albertain ayant sabré dans les programmes de construction, préférant utiliser davantage le secteur privé.

#### SÉNAT ÉLU: MANNING VEUT SAVOIR

Ottawa (PC) — Il n'y aura pas de sénateurs élus tant que la Constitution ne sera pas changée, a déclaré hier le premier ministre Jean Chrétien. Et nul n'est pressé d'ouvrir ce panier à crabes, a laissé entendre M. Chrétien en refusant une requête présentée par le leader du Reform Party Preston Manning, à savoir qu'une élection soit tenue pour combler un siège qui sera bientôt vacant au Manitoba. «Nous ne pouvons avoir un Sénat... où certains sont nommés et d'autres sont élus», a dit M. Chrétien aux Communes. «Nous respecterons la Constitution. Et, étant donné que la Constitution est la loi fondamentale du pays, je la respecterai à la lettre jusqu'à ce qu'elle soit changée.» M. Manning avait demandé si le gouvernement libéral permettrait la tenue d'une élection pour remplacer Doug Eyerett, un homme d'affaires de Winnipeg à l'esprit indépendant qui a démissionné la semaine dernière.

#### Réfection des infrastructures

### Entente Ottawa-Toronto de plus de 2 milliards

Toronto (PC) — L'Ontario et le gouvernement fédéral ont signé hier un accord en vertu duquel plus de deux milliards de dollars doivent être dépensés en travaux d'infrastructures dans la province au cours des deux prochaines années.

On espère que cet accord, qui vise à accélérer la reprise économique, permettra la création ou le maintien de plus de 20 000 emplois.

Signé en grande pompe à Queen's Park par une brochette de ministres dont la néo-démocrate Frances Lankin et le libéral Art Eggleton, ancien maire de Toronto, l'accord fait de l'Ontario la sixième province à s'entendre avec le nouveau gouvernement libéral de Jean Chrétien au sujet du programme national d'infrastructure, largement publicisé pendant la campagne électorale.

La part d'Ottawa se chiffre à 722 millions\$ — c'est son plus généreux investissement — tandis que le gouvernement provincial et les autorités locales (villes et écoles) doivent chacun fournir le même montant.

Toutefois, de l'aveu même de l'Association des municipalités de l'Ontario, il ne sera pas si facile pour les villes et les établissements scolaires de trouver les argent nécessaires.

«Certaines municipalités ontariennes devront effectivement envisa-

ger de hausser leurs taxes. Ce n'est pas ce que nous le souhaitons, mais c'est une possibilité», a déclaré hier la présidente de l'AMO, Mme Mabel Dougherty.

De fait, la Communauté urbaine de Toronto envisage de hausser la taxe à la propriété pour financer sa part du projet.

Le président de la CUT Alan Tonks songe à une hausse de 9\$ par année pour chaque propriétaire, ce qui générerait 12 millions\$ par année. Mais il a de l'opposition au sein du conseil.

D'autre part, dans un grand nombre de villes on pense pouvoir trouver l'argent en réaffectant des sommes déjà budgétées, comme le fait Ottawa, a précisé hier la présidente de l'AMO.

Les villes pourront aussi faire appel au secteur privé pour trouver de l'argent. En vertu de l'entente Canada-Ontario, le secteur privé peut être impliqué s'il s'entend avec une municipalité.

«L'entente Canada-Ontario laisse beaucoup de pouvoir décisionnel au niveau local», a souligné hier le ministre fédéral de l'Industrie John Manley.

Lors de la cérémonie de signature, la ministre ontarienne Frances Lankin a louangé «l'esprit de collaboration» qui anime le gouvernement fédéral.

# LE DEVOIR

# LE MONDE

PERSPECTIVES

## Le Japon affaibli

LE MONDE

Plus que de la poursuite d'un harcèlement déjà ancien, les déclarations assez sévères du secrétaire américain au Trésor, Lloyd Bentsen, à l'encontre du Japon, relèvent peut-être d'une manœuvre tactique nouvelle.

De passage à Tokyo au terme de sa tournée en Asie, M. Bentsen a rencontré, dimanche, le premier ministre, Morihiro Hosokawa, et son ministre des Finances, Hirohisa Fujii. A l'issue de ses entretiens, le secrétaire au Trésor a profité d'une conférence de presse pour déclarer haut et fort que les choses n'avançaient pas entre son pays et le Japon. M. Bentsen a même menacé: faute d'accords commerciaux satisfaisants conclus d'ici le sommet qui doit réunir Morihiro Hosokawa et Bill Clinton le 11 février à Washington, les Etats-Unis reverront les bases du partenariat économique définies en juillet 1993 pour réduire les excédents commerciaux nippons.

La presse japonaise a passé sous silence les propos peu amènes de M. Bentsen, mais les journaux anglo-saxons en ont fait leur «une». Des propos qui arrivent comme par hasard à un moment politiquement difficile pour le premier ministre japonais, lâché — pour ne pas dire plus — à la fin de la semaine dernière par une partie du groupe parlementaire socialiste, qui, au Sénat, a refusé de soutenir son projet de réforme politique. La Bourse de Tokyo a réagi à l'événement comme il se doit, l'indice Nikkei enregistrant le 24 janvier, avec 5% de baisse, sa chute la plus importante depuis l'effondrement historique d'août 1991. Cela, à un moment où le pays se débat dans une récession qui risque de durer.

L'attitude américaine pourrait s'expliquer par l'occasion, toujours bonne à saisir, offerte par un premier ministre affaibli et donc théoriquement moins résistant. Il y a bien longtemps, en effet, que les Etats-Unis demandent à Tokyo de prendre les mesures nécessaires pour faciliter l'accès à leur marché des produits et des services étrangers. L'année dernière, en marge du sommet de Tokyo de juillet, Bill Clinton avait signé un accord général avec M. Miyazawa, alors premier ministre. Accord «douloureux», avait déclaré le président américain, oubliant apparemment que celui-ci ne prévoyait rien de précis. Le premier ministre japonais avait même réussi à éviter que ne soit retenu le principe d'objectifs chiffrés auxquels tenaient pourtant les Etats-Unis.

Malgré tout, on peut se demander si l'attitude de M. Bentsen n'est pas dictée par d'autres considérations. Après avoir été abandonné par une partie du groupe parlementaire socialiste, M. Hosokawa n'est-il pas également en train de perdre la confiance de M. Clinton? Dans cette hypothèse, la diplomatie américaine, obnubilée par les dossiers économiques, n'a-t-elle manœuvré trop brutalement vis-à-vis d'un allié en difficulté...

EN BREF

### CLINTON PROPOSE PERRY

Washington (Reuter) — Bill Clinton a proposé hier au poste de secrétaire à la Défense William Perry, 66 ans, qui était le numéro deux du Pentagone, en remplacement de Les Aspin, démissionnaire. «Il y a un an, j'ai choisi le Dr Bill Perry comme secrétaire adjoint à la Défense. Aujourd'hui (...) je suis fier d'annoncer mon intention de le proposer comme prochain secrétaire à la Défense», a déclaré le président américain lors d'une cérémonie organisée à la Maison blanche pour dévoiler son choix. Premier choix de Bill Clinton, l'amiral en retraite Bobby Ray Inman a retiré sa candidature la semaine dernière en raison d'articles très critiques parus dans la presse. Partisan fervent des technologies de pointe, Perry passe pour avoir milité en faveur du bombardier «furtif», des missiles de croisière et de nombre de systèmes de guidage de précision qui ont joué un rôle essentiel lors de la Guerre du Golfe, selon la chaîne de télévision ABC.

### PÉKIN PARLERA DE SES PRISONNIERS

Paris (AFP) — Les autorités de Pékin se sont dit prêtes, pour la première fois, à discuter du sort de prisonniers politiques dont les Etats-Unis demandent la libération, a annoncé hier à Paris un responsable américain. Mais, pour sa part, le chef de la diplomatie chinoise Qian Qichen s'est refusé à donner des précisions sur le sort de trois dissidents importants dont la libération avait été présentée comme imminente par la presse de Hong Kong. Les Etats-Unis estiment qu'au moins 3.300 prisonniers politiques sont incarcérés en Chine depuis l'écrasement du mouvement contestataire place Tiananmen en 1989.

### CENTRE-DROIT À L'ITALIENNE

Rome (Reuter) — L'alliance de centre-droit préconisée pour faire barrage à la gauche aux élections législatives de mars en Italie a été ébauchée hier par un accord entre le mouvement de Mario Segni, Pacte pour l'Italie, et la Ligue du Nord fédéraliste. Cet accord a été signé par le chef du groupe parlementaire de la Ligue, Roberto Maroni, et le réformateur Mario Segni à l'issue de trois heures de négociations. Roberto Maroni a toutefois ajouté que cet accord ne servirait à rien si les deux mouvements et les autres formations de centre-droit ne parvenaient pas à mettre au point une plate-forme commune pour les élections des 27 et 28 mars, organisées pour la première fois au scrutin majoritaire à un tour.

### UNE FEMME GÉNÉRAL EN ALLEMAGNE

Bonn (AFP) — Le ministre allemand de la Défense Volker Rühle s'apprete à nommer la toute première femme général de l'histoire de l'armée allemande, a rapporté hier l'agence DPA citant des sources militaires. Selon ces sources, le colonel Verena von Weymar, médecin militaire à l'hôpital de la Bundeswehr à Giessen, sera nommée général de la Luftwaffe (aviation allemande) début avril. Elle prendra le poste de médecin-chef de l'établissement de la Luftwaffe à Cologne.

### EX-BANQUIER ASSASSINÉ

Athènes (Reuter) — Mihalis Vranopoulos, ancien patron de la plus grande banque commerciale de Grèce, a succombé hier à ses blessures, douze heures après avoir été atteint de quatre balles tirées à bout portant dans le centre d'Athènes. Cet attentat a été revendiqué par le Mouvement du 17-Novembre, un groupe clandestin d'extrême gauche, dans un communiqué adressé à la télévision privée SKAI. Le groupe affirme avoir voulu punir l'ancien banquier, âgé de 48 ans, pour son rôle dans l'acquisition d'Herakles, une société publique de cimenterie en 1992. Le groupe 17-Novembre a tué depuis 1975 à Athènes 20 diplomates, hommes politiques ou hommes d'affaires.

Bosnie-Herzégovine

## Paris et Washington affichent leurs divisions

Paris et Washington ont «clarifié» leurs idées mais n'ont pas réussi hier à définir une position commune sur la Bosnie, Washington se montrant peu séduit par l'idée française d'une «initiative diplomatique». Le président François

Mitterrand a annoncé hier soir au secrétaire d'Etat américain Warren Christopher que la France allait déposer «très prochainement» de nouvelles propositions sur la table à propos de la Bosnie.

D'APRÈS L'AFP ET REUTERS

Les Etats-Unis ont rejeté hier à Paris une proposition française visant à imposer un règlement de paix aux trois parties serbe, croate et musulmane, pour sortir les négociations de l'impasse, mais les deux pays ont toutefois décidé de poursuivre leurs discussions, a indiqué un haut responsable américain.

Le secrétaire d'Etat américain Warren Christopher a eu hier une série d'entretiens avec les dirigeants français — dont le président François Mitterrand et le premier ministre Edouard Balladur — qui ont été dominés par la situation en Bosnie, où la communauté internationale affiche ses divisions et son désarroi sur la conduite à tenir.

Le ministre français des Affaires étrangères, Alain Juppé, qui recevait le secrétaire d'Etat américain Warren Christopher, a demandé aux Etats-Unis de «s'impliquer dans le processus diplomatique, de manière à pouvoir peser dans le sens d'un règlement négocié» en Bosnie-Herzégovine, a indiqué le porte-parole du ministère français des Affaires étrangères.

Mais pour Washington, il n'est pas question de faire pression sur les Musulmans. «Nous nous ne joindrons à aucune idée consistant à faire pression sur les Musulmans», a indiqué ce haut responsable. «C'est sur les Serbes qu'il faut faire pression».

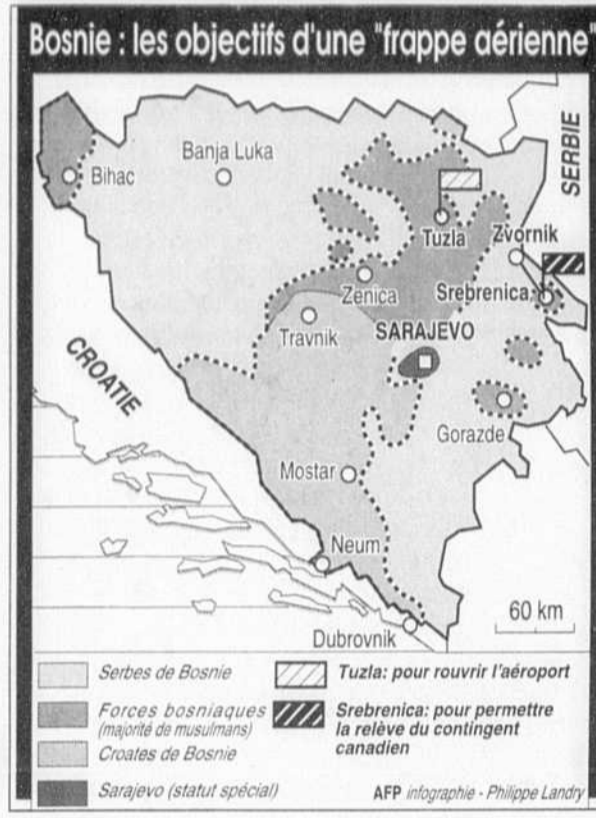
Les Etats-Unis se sont contentés de renouveler l'engagement qu'ils avaient pris lors du sommet de l'OTAN de participer à d'éventuelles frappes aériennes (carte ci-contre) pour permettre à l'ONU d'assurer ses missions en Bosnie. «Les Etats-Unis sont prêts à mettre en oeuvre l'engagement que nous avons pris à l'OTAN sur l'emploi possible de la force aérienne à Tuzla et Srebrenica, de même que notre engagement à utiliser cette force aérienne, si les commandants militaires le réclament», a déclaré M. Christopher.

L'Alliance atlantique avait menacé, lors de son sommet les 10 et 11 janvier à Bruxelles, d'effectuer des frappes aériennes contre les positions serbes à Srebrenica (est) pour permettre la relève du contingent canadien et à Tuzla (nord-est) pour rouvrir l'aéroport.

Mais les Américains ont rappelé que toute opération à Tuzla nécessiterait des forces terrestres importantes et ont ont renouvelé leur refus d'envoyer des troupes au sol.

Par ailleurs, selon le gouvernement de Sarajevo plus de 2000 civils ont été tués dans les enclaves musulmanes assiégées par les Serbes en Bosnie depuis que ces régions ont été déclarées par l'Onu «zones protégées» en mai dernier.

En vue de protéger la population civile, le Conseil de



sécurité des Nations unies avait décrété «zones protégées» les enclaves de Sarajevo, Tuzla, Bihac, Gorazde, Zepa et Srebrenica. Mais cette décision n'a été véritablement mise en oeuvre que dans les secteurs de Srebrenica et de Zepa.

Le zéna bosniaque de la Santé, Arif Smajkic, a déclaré hier que 2076 personnes avaient été tuées et 9339 grièvement blessées depuis mai 1993 dans les enclaves assiégées. Rien qu'à Sarajevo, on a dénombré 1079 morts, a-t-il dit.

D'autre part, le général britannique Michael Rose a pris hier le commandement de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU) en Bosnie-Herzégovine, à un moment où la mission des Casques Bleus est de plus en plus contestée.

«Le seuil de l'absurde a été dépassé», a estimé le commandant de la FORPRONU dans l'ex-Yougoslavie, le général français Jean Cot, en remettant le commandement de la force en Bosnie-Herzégovine au général Rose.

### Négociations bilatérales de paix au Proche-Orient

## Arabes et Israéliens se font discrets

Le premier ministre israélien, Yitzhak Rabin, a été agressé hier soir à Jérusalem, sans être blessé, par un manifestant de droite, qui a lancé un manteau dans sa direction. Le jeune homme, qui a également traité M. Rabin de «traître», a été arrêté par la police pour être interrogé. La droite et les colons ont multiplié les manifestations contre Rabin depuis qu'il a serré la main du chef de l'OLP, Yasser Arafat, le 13 septembre dernier à Washington, à la suite de la signature de l'accord sur l'autonomie dans les territoires occupés dont les négociations se poursuivent en Égypte. Quant à celles entre Arabes et Israéliens, elles ont repris hier à Washington, loin des tambours publicitaires.

Washington (AFP) — Arabes et Israéliens ont repris hier à Washington leurs négociations bilatérales de paix dans une discrétion totale que le département d'Etat espérait plus propice à des progrès vers la paix que la publicité qui avait marqué les précédentes sessions de discussions.

Seuls les chefs des délégations israélienne, jordanaise, libanaise, palestinienne et syrienne ont participé à ces pourparlers, les premiers depuis septembre dernier, et leur emplacement a été tenu secret. Un responsable du département d'Etat s'est borné à indiquer qu'ils se tenaient à environ un kilomètre et demi au nord du département d'Etat, dans un quartier hôtelier.

«Nous avons pensé que ces discussions seraient plus productives si l'accent était mis sur la nécessité de faire

des progrès et non pas simplement de faire de la publicité», a déclaré Christine Kelly, porte-parole du département d'Etat. Ce format de négociations «moins structuré, plus limité» peut permettre aux parties «d'explorer leurs idées d'une façon tout à fait détendue».

Les onze précédentes sessions de négociations bilatérales se déroulaient au siège du département d'Etat à Washington où les journalistes assaillaient de questions les délégations à la sortie des pourparlers.

Des négociations entre Palestiniens et Israéliens se déroulent parallèlement en Égypte, l'intérêt des entretiens bilatéraux de Washington était essentiellement centré sur la rencontre israélo-syrienne.

Dans une interview accordée à la radio israélienne, l'ambassadeur d'Israël

à Washington Itamar Rabinovitch a déclaré que cette première réunion avec les Syriens s'était déroulée «dans une atmosphère positive et sérieuse». «Nous avons l'impression que les deux parties souhaitent progresser mais nous avons encore beaucoup de travail devant nous et il ne faut pas s'attendre à une percée prochaine», a-t-il ajouté.

Interrogée sur le rôle des Etats-Unis, co-parrains du processus de paix, la porte-parole du département d'Etat a simplement indiqué que les Américains «ont été régulièrement en discussion avec les parties sur la reprise de ces discussions» et qu'ils demeurent «certainement» disponibles pour de nouvelles «discussions ou consultations». La reprise des ces négociations bilatérales a été précédée d'intenses contacts diplomatiques, notamment de la part des Américains.

ALGÉRIE

## Bouteflika, président?

Alger (Reuter) — Abdelaziz Bouteflika, ancien chef de la diplomatie du temps de Houari Boumediène, aurait été pressenti par l'armée pour assumer la présidence provisoire de l'Algérie ces trois prochaines années.

«Bouteflika, homme de la transition?» ou «Bouteflika, président?», titraient hier les journaux non-gouvernementaux, *Al Khabar*, *Liberté* et *le Matin* à la veille de la conférence nationale sur l'avenir politique du pays.

Né en 1935 à Oujda (Maroc), ministre des Affaires étrangères pendant 16 ans, Bouteflika, était tombé en disgrâce en 1980, peu après l'arrivée au pouvoir de l'ancien président Chadli Bendjedid, mais il avait réintégré le FLN neuf ans plus tard, peu avant l'effacement de celui-ci.

«L'armée repense une deuxième fois à l'homme, qui ne s'est pas impliqué dans les luttes politiques. Il est fort probable que la commission de dialogue national le propose comme président pour la période de transition», écrit *Al Khabar*.

Boycottée par les principaux mouvements politiques, cette réunion de 28 heures s'ouvre aujourd'hui et doit désigner un président et un ou deux vice-présidents en remplacement du Haut Comité d'Etat (HCE) dont le mandat expire à la fin de la semaine.

Bouteflika a été député de Tlemcen et ministre des Sports durant la brève présidence d'Ahmed Ben Bella, après avoir dirigé durant la guerre d'Algérie le secrétariat de l'état-major de l'armée sous la houlette du colonel Boumediène. Il avait été l'artisan de l'alliance tactique entre Ben Bella et Boumediène pour renverser le gouvernement provisoire (GPRA) et porter Ben Bella à la tête de l'Etat algérien, en 1962.

### Conflit du Haut-Karabakh

## Mercenaires de tous horizons...

Bakou (AFP) — L'Azerbaïdjan et les Arméniens du Nagorny-Karabakh s'accusent mutuellement d'embaucher des mercenaires de tous horizons, allant des moudjahidine afghans aux «soutiens-gorge blancs», des femmes tireuses d'élite venues des pays baltes, pour soutenir des troupes régulières épuisées par six ans de guerre.

Ces mercenaires sont souvent passés auparavant d'un conflit régional à l'autre sur le territoire de l'ex-URSS, vendant leurs services au plus offrant, selon les témoignages publiés par chacun des belligérants.

«Je suis un professionnel de grande classe»: ainsi se présente Vassili Lougovoi, 33 ans, originaire de Kavkazkaïa (sud de la Russie) dans une interview-confession que vient de publier l'hebdomadaire *La Jeunesse azerbaïdjanaise*.

Ce ressortissant russe, capturé récemment par les troupes de Bakou selon l'hebdomadaire, affirme s'être battu côté arménien pour 35 000 roubles par jour (25 dollars dans le conflit du Haut-Karabakh, ce territoire montagneux azerbaïdjanais peuplé en majorité d'Arméniens).

Comme de nombreux autres de ses concitoyens, ajoute-t-il, il a été approché par des Arméniens en Russie, en raison de ses aptitudes militaires, envoyé en Ar-

ménie puis au Haut-Karabakh.

Dans les rangs arméniens, Vassili Lougovoi affirme avoir rencontré beaucoup d'autres mercenaires: un bataillon de Cosaques, un autre formé moitié de Cosaques, moitié de Russes, ainsi que des volontaires arméniens venus des Etats-Unis.

«J'ai aussi rencontré trois femmes-sni-pers qui venaient de Lituanie et d'Estonie. On les appelait les «soutiens-gorge blancs». (...) Toutes ces filles sont des sportives. J'en avais déjà entendu parler en Russie: un coup de feu, un cadavre. Elles étaient déjà à Vladikavkaz et en Tchétchéno-Ingouchie» (deux conflits régionaux au Caucase russe, NDLR), poursuit Vassili Lougovoi.

Un responsable militaire cosaque, le colonel V.P. Gromov, a pour sa part affirmé que des Cosaques se battaient côté arménien, et il les a invités à «rentrer chez eux», selon le texte de son appel reproduit la semaine dernière par le quotidien *Azerbaïdjan*.

Les Arméniens du Haut-Karabakh affirment de leur côté que leurs ennemis azerbaïdjanais ont recruté depuis l'an dernier plus d'un millier de Moudjahidine afghans pour donner un nouveau souffle à une armée qui a accumulé les revers en 1992 et 1993.

Nous nous excusons auprès de nos lecteurs pour l'annonce parue ce lundi, 24 janvier 1994, en page A2. Les résultats auraient dû se lire comme suit:

GAGNANTS		LOTS	
6/6	3	1 929 019,20 \$	
5/6+	9	121 534,10 \$	
5/6	383	2 284,70 \$	
4/6	19 889	84,30 \$	
3/6	380 130	10,00 \$	
Vente totale: 24 651 890,00 \$		Prochain gros lot (approx.): 2 200 000,00 \$	
Prochain tirage: 94-01-26			
GAGNANTS		LOTS	
6/6	0	1 000 000,00 \$	
5/6+	0	22 607,10 \$	
5/6	33	1 141,70 \$	
4/6	1 387	50,70 \$	
3/6	22 907	5,00 \$	
Ventes totales: 866 095,00 \$		Gros lot à chaque tirage: 1 000 000,00 \$	
TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec			
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.			

## É D I T O R I A L

## Fumée sans démagogie

Jean-Robert Sansfaçon

Les Québécois semblent désormais acquis à l'idée d'une réduction de taxes comme moyen d'enrayer la contrebande du tabac. À tel point que la moindre hésitation d'un ministre fédéral nous fait sursauter. Avant d'aller plus loin, n'est-il pas temps de mettre ce nouveau dogme à l'épreuve?

L'argument est connu et nous-mêmes l'avons déjà servi dans cette page: la contrebande et la baisse des recettes fiscales qui l'accompagne sont dues au niveau excessif des taxes; à moins de dépenser des sommes fantastiques pour réprimer les contrebandiers, sans garantie de résultats, le seul moyen de contrer le phénomène consiste à réduire les taxes.

Est-ce si sûr? On sont les études sérieuses qui prouvent qu'une baisse même sensible des taxes — disons de 2\$ ou même 3\$ le paquet — porterait un coup mortel aux trafiquants? À l'heure actuelle, les contrebandiers vendent leurs cigarettes aussi peu que 2,50\$ le paquet. Ce prix ridicule leur garantit pourtant une marge de profit très confortable de quelque 40% par rapport au prix de revient de 1,77\$ (prix du manufacturier et... taxes fédérales américaines incluses).

Que se passerait-il si Québec et Ottawa réduisaient leurs taxes? La réponse dépend essentiellement d'une seconde question: réduire de combien?

On a trop attendu pour intervenir, le marché noir est désormais si bien structuré que seule une baisse radicale de 3\$ ou 4\$ du paquet permettrait d'en venir à bout. Et encore: même à 2,50\$, le prix légal laisserait aux contrebandiers une marge de manoeuvre suffisante pour mener une guerre des prix sans merci.

Vu du Québec, on comprend difficilement les hésitations des autres gouvernements de ce pays. Ce qu'on ne sait pas, c'est que la moitié des cigarettes de contrebande sont transportées et vendues ici. En Ontario, la situation est grave, mais n'atteint pas de telles proportions, alors qu'ailleurs au pays, elle reste encore marginale. Non seulement Ottawa n'est-il pas convaincu des effets positifs d'une baisse de taxe,

mais au contraire, il est persuadé qu'il y perdrait à l'échelle du pays, même au Québec. Certains évaluent cette perte fiscale à 30% des recettes fiscales actuelles pour une baisse de seulement 1,50\$ le paquet.

Ce que réclament les dépanneurs, ce sont des mesures efficaces pour contrer l'érosion de leurs ventes, rien de plus. Si on veut combattre efficacement la contrebande, ne vaudrait-il pas mieux réintroduire cette taxe à l'exportation que les conservateurs ont abandonnée sous les pressions mystérieuses de l'industrie du tabac? L'industrie du tabac profite beaucoup de la contrebande. L'an dernier seulement, on estime à 100 millions\$ les profits nets empêchés légalement par l'industrie de ce commerce illégal. 90% des cigarettes exportées reviennent au pays et, contrairement à ses promesses, l'industrie ne fait rien pour limiter les dégâts. Quand va-t-on forcer ces gens à respecter non seulement le texte, mais aussi l'esprit de la loi?

**L'industrie profite de la contrebande.**

Le tabac n'est pas un produit comme les autres dont le prix devrait coller aux coûts de production. Les effets secondaires de la consommation du tabac nous coûtent très cher. Or, depuis 1980, la consommation annuelle de tabac a chuté de près de 40% au Québec. C'est peut-être une mauvaise nouvelle pour l'industrie, mais c'est une très bonne nouvelle pour nous tous. Il y a quelques années, lui aussi en campagne pré-électorale, un gouvernement péquiste avait cédé aux pressions populaires et décrété l'abolition des tarifs sur les autoroutes. Une très mauvaise décision qui a déplacé le coût d'entretien des routes des automobilistes vers les salariés.

Avant de décider de baisser les taxes sur le tabac, assurons-nous des résultats positifs sur la contrebande et les recettes fiscales. Car tout manque à gagner fiscal sera inévitablement compensé par une hausse équivalente des impôts sur le travail, une monstruosité.

## Le Revenu est-il dur d'oreille?

Gilles Lesage

Le ministre du Revenu a formé vendredi un Groupe de travail chargé de lui faire des recommandations visant à améliorer les relations entre Revenu Québec et ses clients. L'initiative découle des doléances nombreuses et diverses des contribuables, telles qu'exprimées récemment dans des dossiers percutants de Radio-Canada (*Le Point*) et de ce quotidien. Identification rapide des irritants, solutions concrètes et applicables sans délai, tels sont les deux objectifs immédiats de ce Groupe de sept experts. Il faut agir avec célérité, explique M. André Vallerand, car il faut rétablir le lien de confiance entre la population et le régime fiscal québécois.

Le ministre a parfaitement raison. Il y aurait donc lieu de se réjouir que le gouvernement veuille rapprocher l'administration fiscale et le citoyen, assurer un traitement équitable aux contribuables et mandataires. Toutefois, étant donné le bilan de tentatives semblables, ces récentes années, un sain scepticisme s'impose.

Qui ne se souvient, en effet, des gestes d'éclat de celui qui aimait se faire qualifier de Robin des Bois et qui rêvait de simplifier et d'améliorer les relations des Québécois avec les percepteurs? À peine élu en 1985, le député Yves Séguin se faisait nommer président

d'un groupe d'étude sur l'application des lois fiscales qui, en un an, soumettait un volumineux rapport de 500 pages. Devenu ministre du Revenu — le rêve de sa vie! — l'avocat-fiscaliste n'a pas cessé de rendre la pilule moins amère aux contribuables, pour qu'ils s'y retrouvent dans la jungle fiscale, tout en pourchassant la fraude et le travail au noir.

Services plus nombreux, plus accessibles et de meilleure qualité, création d'un bureau des plaintes, M. Séguin a multiplié les initiatives pour accroître l'équité et la transparence. Tâche ingrate dont il s'est acquitté avec un zèle intarissable pendant trois ans. D'un côté, avec une franchise désarmante, il incite les contribuables à payer leur écot sans rechigner; de l'autre, il amène les fonctionnaires à ne pas considérer les citoyens comme des fraudeurs en puissance. Immense succès populaire sans lendemain?

En septembre 1992, le ministre Raymond Savoie forme un groupe-conseil sur l'administration fiscale, avec un mandat de trois ans. Qu'est-il advenu de ces conseillers externes? On ne le sait au juste. Cependant, l'un des membres de ce groupe fait aussi partie du tout récent de M. Vallerand; il pourra sans doute expliquer aux autres experts pourquoi, encore et toujours, une fois de plus, le Revenu se met à l'écoute. Est-il dur d'oreille?

## L E T T R E S

## Un avantage-privilege

M. Pierre Bourgault, je tiens à vous féliciter pour votre chronique contre Bell Canada, dans LE DEVOIR, et pour votre publicité pour Bell Canada, à la télévision. Ainsi, on a les deux côtés de la médaille et, comme dit Boileau, c'est un «avantage-privilege» pour le consommateur.

Parlant de Boileau, je tiens aussi à vous féliciter pour votre fine chronique contre Nez Rouge et le vice de l'ivrognerie. Excellent. Du bon boulot: bon choix de sujet, bonne recherche, bonne rédaction, du style. Il était plus que temps, dans cette sombre affaire, qu'un homme se lève. On ne gènera jamais assez contre Nez Rouge. Notoire suppôt de la bouteille, cet organisme scléroté ne récolte que ce qu'il a semé: votre juste indignation! Si vous pouviez compléter l'information par une petite pub pour Molson ou Labatt, à la télévision, ce serait parfait. Ne lâchez pas, vous êtes bien parti!

Jacques Keable

Montréal, 31 décembre 1993

## Caricature indigne

Qu'un certain nombre de Québécois se sentent aujourd'hui trahis par Pierre Elliott Trudeau, soit. Chacun lit l'histoire à la lumière de ses propres mythes. Mais de là à suggérer que les souvenirs politiques de cet homme constituent un tas d'ordures, il y a toute une marge. Votre caricature, Serge Chapleau, comment une bassesse indigne.

L'insulte élaboussée aussi le très grand nombre de Québécois qui,

longtemps, ont fait confiance à cet homme, pourtant jamais cachottier quant à ses idées et ses options politiques.

Et si, lors de la première parution de cette caricature, on pouvait croire à un certain laxisme éditorial de la part de Mme Bissonnette, cette deuxième parution laisse croire à une vilaine animosité personnelle qui fait peu honneur à la salle de rédaction d'un quotidien qui se veut un important journal d'idées.

Il s'agit, en outre, d'une mauvaise caricature. Ce fantomatique hybride Stanfield/Diefenbaker ne représente en rien le très vigoureux M. Trudeau.

Yves Saint-Pierre

Montréal, 5 janvier 1994

## Les enfants du monde

La réalité, rapportée par le récent rapport de l'UNICEF sur la situation des enfants dans le monde, nous interpelle. Un million de bébés meurent chaque année parce qu'on délaie l'allaitement maternel. Un tiers des enfants du monde ont un poids inférieur à ce qui est sain. Cela pourrait être évité par une lutte à la malnutrition pour moins de 10\$ par enfant. Même le Canada n'est pas à l'abri de la pauvreté. En effet, dans un rapport publié en novembre 1993 et intitulé *Countdown 93*, Campagne 2000 souligne un accroissement considérable de la pauvreté chez les enfants canadiens: entre 1989 et 1991, le nombre d'enfants pauvres a augmenté de 30%.

Nous en souffrons tous, pensez au taux de décrochage scolaire, au taux

de suicide chez nos jeunes et aux coûts sociaux que la pauvreté entraîne. Nous connaissons pourtant la solution: la lutte à la pauvreté. Cent trente-six chefs d'Etat s'y sont engagés au Sommet mondial pour les enfants de 1990. Il faut également rappeler que le Parti libéral a promis, durant la dernière campagne électorale, d'insister sur la lutte à la pauvreté et la satisfaction des besoins humains fondamentaux.

L'aide publique au développement affectée aux besoins de base doit augmenter.

Ginette Beauséjour

Laval, janvier 1994

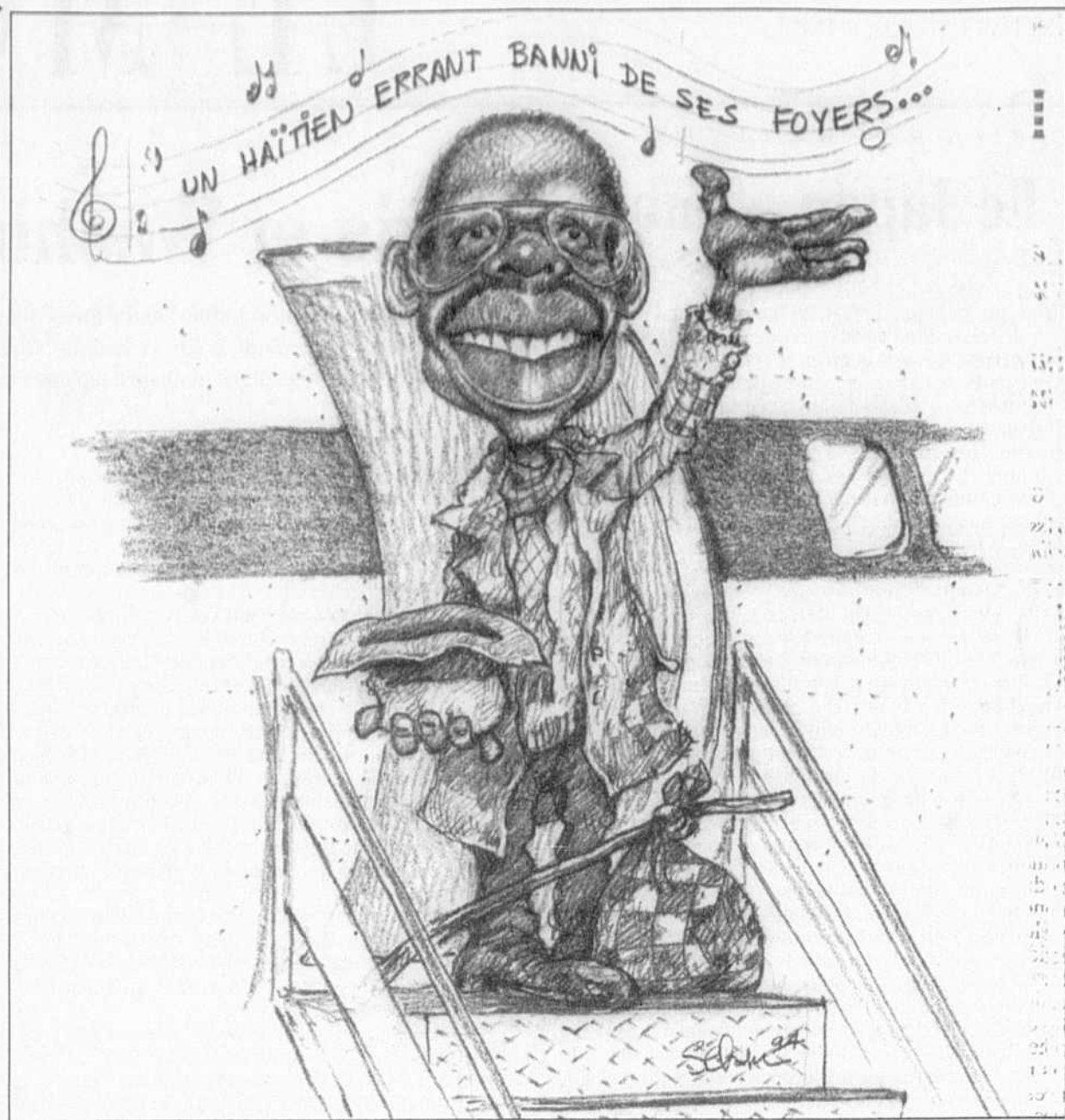
## Nocturne

L'article magnifique du père Benoît Lacroix sur le sens et la beauté de cette nuit de Noël m'a complètement ravi. Cet apôtre de l'Incarnation sait voir la grandeur merveilleuse de l'événement et il le chante comme un poète. L'harmonie et l'émotion ressenties en lisant cette oeuvre de beauté nous introduisent comme dans un temple de vérité où tout se tait pour faire place à l'émerveillement.

Je félicite LE DEVOIR de donner au père Benoît Lacroix la page de l'éditorial à chaque Noël, car sa belle pensée nous aide à célébrer la vérité de l'Incarnation qui est joie et lumière. C'est selon le choix du Nouvel An de nos ancêtres et nos parents «le paradis à la fin de vos jours» et dès cette vie pour les bienheureux qui possèdent la foi et l'amour.

Suzanne Cholette Longin

Montréal, le 11 janvier 1994



## O P I N I O N

## L'a b c de l'enseignement du français

JACQUES LAMARCHE  
Professeur  
École Saint-Charles  
Commission scolaire Les Écotes

Le ministre de l'Éducation vient de le reconnaître: le système échoue en français, les élèves sont peu habiles à écrire et ont du mal à s'exprimer. Le constat est tragique mais courageux! Pour une fois, on sent l'urgence de la situation et une réelle volonté d'agir!

La faillite du régime actuel, bien visible depuis 20 ans, nous a conduits, quelques enseignants de l'élémentaire dont je suis, à explorer d'autres voies, à expérimenter d'autres approches. C'est principalement du côté de l'enseignement de la grammaire que nous avons fait porter nos efforts, car il nous avait toujours semblé que la crise provenait essentiellement d'une connaissance insuffisante chez l'élève des lois et des règles du langage. Aussi pensons-nous utile de livrer ici le résultat de notre entreprise pédagogique et quelques conclusions que nous en avons tirées.

Tous les élèves ou presque ont les aptitudes nécessaires pour comprendre le code grammatical et apprendre les règles qui régissent le langage écrit, à la condition, toutefois, que l'on sache en adapter le langage à leurs capacités et en graduer les difficultés.

La maîtrise de l'orthographe — les élèves ayant en main les outils de correction —, on peut espérer l'atteindre pour la majorité dès la fin de l'élémentaire.

L'apprentissage de la composition avant la cinquième année est pénible et peu utile, sauf pour une poignée d'élèves très doués. Cependant, à partir de la sixième année, les progrès réalisés sont tels qu'il est permis de penser que dès la deuxième ou la troisième secondaire, la plupart peuvent arriver à maîtriser le discours écrit, c'est-à-dire à s'exprimer sans fautes et dans le respect des règles de la syntaxe.

L'apprentissage rapide de la composition par nos élèves semble intimement lié à un haut niveau de compréhension de la structure de la phrase et à la maîtrise des règles de ponctuation.

Le code grammatical s'est avéré un outil essentiel et irremplaçable. Mais pour qu'il aide les élèves à bien articuler leur pensée et à s'exprimer de plus en plus clairement, il doit faire l'objet d'un enseignement systématique et intensif, particulièrement tout le vaste domaine des rapports liant les mots entre eux et les propositions entre elles. Et son influence se révélera d'autant plus grande et heureuse que l'enseignant pourra graduer les difficultés d'apprentissage de la composition, notamment par le biais d'exercices de construction de phrases ou de très courts textes, car le transfert à la composition des connaissances grammaticales et orthographiques acquises par l'analyse et la dictée ne va pas de soi!

En haussant considérablement les rendements, notre approche a produit un regain d'intérêt chez les professeurs et les élèves. Quand, en dictée, des élèves de cinquième année arrivent à commettre deux fois moins de fautes que des élèves de cinquième secondaire!

Contre toute attente, la lecture — pourtant si utile pour développer l'imaginaire et fournir des modèles d'intégration de la langue et de la culture — ne semble jouer qu'un rôle secondaire dans le processus d'apprentissage de la grammaire et de la composition. Seuls quelques élèves à l'esprit très vif peuvent saisir globalement les divers éléments de la phrase. Tous les autres ont besoin d'une analyse détaillée. Et pourtant, c'est l'approche globale par la lecture que privilégie le programme du Ministère!

Il est clair en effet que nous n'avons obtenu les résultats actuels que parce que nous nous sommes écartés des directives officielles et que nous sommes revenus à l'essentiel: la grammaire.

Cependant, le retour à l'essentiel est un chemin plein d'embûches. Tout joue contre l'enseignement de la grammaire: des programmes flous, truffés de bonnes intentions, que chacun peut interpréter à sa façon, et qui obligent les enfants à composer avant d'avoir acquis l'a b c des conjugaisons ou compris l'usage de la virgule; un régime d'évaluation qui ferme les yeux sur la dimension grammaticale; les bulletins muets sur les conjugaisons et l'orthographe; des préjugés tenaces à l'égard de l'analyse et de la dictée; on a ainsi mis en place tout un système qui fait croire à l'élève qu'il maîtrise les rudiments de la langue alors qu'il ne fait que rencontrer les standards officiels.

Depuis 20 ans, les enseignants et les écoles qui ont obtenu les meilleurs résultats sont précisément ceux qui ont su faire bande à part et ne point suivre la voie tortueuse et sans issue tracée par le Ministère. Ils sont restés attachés à l'enseignement du code grammatical qui permet un français clair, précis, nuancé et articulé.

L'école Louis-Trichet, dans l'est de Montréal, envers et contre tout, a résisté aux nouvelles modes et à la facilité: 98% de ses élèves de 5e secondaire ont réussi l'examen de français écrit en juin 1993.

Par contre, les meilleures écoles, où le taux de réussite se situe au-delà de 80% pour l'ensemble des matières (Laurier et Sophie-Barat), présentent en français écrit un taux décevant de 65% de réussite. Les professeurs de français de ces écoles seraient-ils moins «compétents» que leurs collègues? Nous n'en croyons rien. De toute évidence, leur enseignement ne porte pas en raison de graves lacunes dans la formation de base de leurs élèves.

Il reste un espoir: que le nouveau ministre, très prochainement, fasse preuve d'une audace et d'un sens pratique rarement vus en politique au Québec en redonnant à la grammaire et à la qualité du français écrit toute la place qui leur est due!

## À P R O P O S

## ... des jeux vidéo

Selon une étude canadienne de King (1986), plus de la moitié des adolescents et le quart des adolescents s'adonnent aux jeux vidéo. Cette différence entre les sexes quant à la pratique des jeux électroniques est confirmée par une autre étude canadienne plus récente; 26% des garçons de 11 à 15 ans y jouent entre une heure et trois heures par semaine et un autre 26% y jouent quatre heures et plus par semaine. Chez les filles, ces pourcentages sont de 18% et 3%, respectivement (King et Coles, 1992). Le type de jeu préféré ainsi que le temps consacré aux jeux varient selon le sexe et la personnalité.

Dans une étude auprès d'adolescents américains rapportée par Dominick (1984), les résultats montrent que 24% des filles interrogées n'avaient jamais joué à des jeux vidéo alors que 18% des garçons étaient non joueurs. Pour la majorité des filles, les jeux vidéo sont considérés comme une activité sociale tandis que les garçons la perçoivent plutôt comme une activité solitaire. Chez ceux-ci, une pauvre estime de soi était associée de manière significative à la pratique de jeux vidéo.

Groupe de recherche sur les jeunes et les médias, Université de Montréal, 1993.

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Rédacteur délégué à l'administration ANDRÉ LECLERC

Directeur de l'information BENOÎT AUBIN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, ROCH CÔTÉ

Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSSAËN

2050, rue De Bleury, 9e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

## IDÉES

Élections 1990 en Haïti

## Du grand guignol

Les failles d'un vote auquel s'accroche la communauté internationale pour humilier le peuple haïtien

GÉRARD ÉTIENNE

Professeur titulaire de journalisme et de linguistique, poète et romancier

Que Mme Carolynne Charp, dans sa lettre au DEVOIR du 14 janvier dernier, soit une farouche partisane de M. Jean-Bertrand Aristide; qu'elle désire le retour en Haïti de l'ex-vice-président de faire sauter un système féodal vieux de deux siècles, je serai la dernière personne à l'en décourager.

Mais, qu'elle ose qualifier de désinformation mes références à un rapport du Centre Justice et Foi pour commenter, brièvement, l'anarchie des élections qui devaient amener Aristide au pouvoir, voilà qui nous fait prendre conscience, encore une fois, de la maladie du fanatisme, de cette espèce de racisme à rebours proche de l'hypocrisie qui, au lieu de nous montrer nos laideurs, sans concessions, incite nos élites politiques pourries et corrompues à cacher à la communauté internationale des vérités qu'il faut connaître pour comprendre non pas la tragédie haïtienne (on en sortira un jour) mais le drame d'une nation victime d'un système présidentiel monarchique.

«Le jour J, l'armée a rempli sa mission de sécurité (nous soulignons) par un important dispositif de surveillance. C'est plutôt l'organisation du vote qui laissait beaucoup à désirer: bureaux en désordre, échanges de bulletins, listes incomplètes, aide dans les isolements qui n'assuraient pas — loin s'en faut — le secret du vote, urnes en carton sans garantie de sécurité. Les votants étaient disciplinés et patients — certains ont attendu jusqu'à 12 h avant de pouvoir voter — mais bien des responsables de bureau ne possédaient pas la technique électorale suffisante.

Le désordre ambiant pouvait favoriser toutes les tricheries. De plus, c'est à la nuit tombée que les bureaux ont été fermés et que les urnes ont été acheminées. Remarquons que les listes établies par ordinateur comportaient aussi de nombreuses «anomalies».

Des cartes sans photo

Enfin, les cartes permettant d'identifier les votants ne possédaient pas de photo ou d'autres signes d'identité et étaient facilement reproductibles. Quelques jours avant le vote, un groupe du FNCD — le parti politique qui avait décidé d'appuyer Aristide car celui-ci était parvenu à occuper le devant de la scène politique porté par un mouvement (nous soulignons) —, a présenté à la presse 500 cartes qui avaient été saisies après achat. Et plus loin: «Dans la nuit du 16 décembre, le bruit commence à courir (remarquons que le vote n'a même pas encore commencé, nous soulignons) qu'Aristide a enlevé plus de 70% des voix.

Mais du côté du processus électoral proprement dit, les anomalies continuent à se multiplier: dans de nombreux bureaux de Port-au-Prince, les responsables sont bloqués avec leurs urnes, sans moyen de transport. Certains iront dormir chez eux avec les urnes.

Au matin du 17 décembre, le peuple prend la rue dans plusieurs quartiers populaires et proclame Aristide président. Il en sera de même pour l'AFP, c'est-à-dire une heure après l'ouverture des bureaux (nous soulignons).

Je laisse aux lecteurs du DEVOIR le soin de tirer eux-mêmes leur conclusion. Mais voici un dernier extrait du rapport qui fera comprendre à plus d'un pourquoi un homme comme moi qui a vigoureusement combattu deux régimes fascistes en Haïti adopte la position que l'on sait à propos d'Aristide...

«L'effet Lavalas, écrit le rapport, cache les forces objectives en présence sur le terrain. Les "macoutes" ont perdu une bataille; ils n'ont pas encore perdu la guerre. Ils ont déjà infiltré Lavalas jusqu'au garde du corps d'Aristide le jour des élections. C'était un ancien macoute originaire des Cayes, Jean-Marie Thomas. Comme la société civile arrivée au pouvoir en mars 1990, le gouvernement d'Aristide risque plutôt de favoriser une politique de réconciliation qu'une politique d'élimination de ce dangereux parasite.»

L'analyse de l'auteur de ce rapport s'est révélée on ne peut plus objective. La plupart des grands ténors du mouvement lavalassien sont des duvaliéristes notoires, d'une part. D'autre part, le «prophète n'a jamais prononcé un discours musclé justifiant le slogan qui devait le rendre célèbre: pas de macoutes au timon des affaires de l'État.

LOUIS-JOSEPH GOULET  
Directeur des missions jésuitesANDRÉ MARCOUX  
Comité Amérique Centrale

S. M. Gérard Étienne se présente comme professeur au module information-communication de l'Université de Moncton, il est aussi spécialiste de la désinformation. L'article qu'il a signé dans LE DEVOIR du 22 décembre dernier, intitulé «La face cachée d'Aristide», est un tissu d'affirmations gratuites, d'informations non contrôlées et souvent démenties, qui remet en cause l'objectivité de l'auteur. M. Étienne aime la confrontation, la provoque et soutient la passion l'emporte sur la raison.

M. Étienne commence son article en déplorant le manque d'informations dont serait victime le peuple canadien. Bien plus, la population, selon lui, serait même manipulée et conditionnée par une autocensure des journalistes et des organismes qui aurait empêché la publication d'un rapport de mission du Centre justice et foi. C'est vraiment mal connaître la liberté de presse de notre société.

Fraude et chantage

Un résumé de ce rapport a été publié dans la revue *Relations* (mars 1991). Marc Maeschalck, auteur du rapport et de l'article, mentionne que le «rapport de mission (65 pages) est disponible au Centre justice et foi». Si le rapport se montre critique du mouvement «Lavalas», il n'y est nullement «noté toutes les fraudes, le chantage, les procédés anarchiques et surtout la malhonnêteté du mouvement» dont parle M. Étienne.

S'il signale «le caractère artificiel du processus, imposé de l'extérieur et soutenu jusqu'au bout par l'extérieur», c'est au Conseil électoral provisoire (CEP) que l'auteur impute le désordre des bureaux de votation et le manque d'organisation, et non aux partisans d'Aristide. Il est étonnant qu'un professionnel de l'information et professeur de journalisme triture ainsi les textes pour les asservir à son idéologie.

Depuis la chute de Jean-Claude Duvalier, le 7 février 1986, Haïti a occupé le devant de la scène, plus souvent qu'à son tour peut-être, compte tenu de sa faible influence stratégique et de sa population. La presse francophone a bien couvert les péripéties du drame haïtien et les Canadiens savent très bien tout ce qui se passe dans cette île des Antilles.

M. Gérard Étienne dénonce la partialité de cette presse qui serait inféodée aux partisans du président légitimement élu. Personne n'a contesté la validité des élections du 16 décembre 1990 qui se sont déroulées sous la supervision de l'ONU et dont Jean-Bertrand Aristide est sorti

vainqueur avec 67% des voix exprimées. Beaucoup de missionnaires, de journalistes, d'informateurs de la situation haïtienne, sans être des inconditionnels du président Aristide, dont ils reconnaissent l'inexpérience politique, les erreurs et les faux pas, appuient sans réserve le processus démocratique enclenché par les élections de 1990. Voilà le donné premier, fondamental que les macoutes, les duvaliéristes, les militaires et tous ceux qui nagent dans la magouille politique et affairiste ne peuvent accepter.

Il est étonnant que, tout au long de son article, M. Étienne ne s'attarde que sur les effets néfastes qu'aurait l'embargo sur le peuple haïtien, sans faire aucunement allusion au régime de terreur et de répression qui a fait jusqu'ici des milliers de morts dans cette île des Antilles. Le 23 novembre dernier, les agences Reuter et AFP estimaient à 3000 le nombre de personnes assassinées depuis le renversement du père Aristide. Et aucune preuve n'a été apportée qu'Aristide ait fait assassiner un seul de ses adversaires, pas même le Dr Roger Lafontant.

Nous mettons au défi M. Étienne d'établir des preuves et de donner des sources crédibles qui font état des accusations qu'il porte contre Aristide. Bien au contraire, toute la presse internationale, les organismes des droits humains, les diverses missions d'observation n'ont cessé de publier des comptes rendus et des témoignages de tout ce qui est reproché aux militaires.

M. Étienne n'en est pas à une contradiction près. Pour dénigrer Aristide, il lui faut exalter l'armée qui seule serait en mesure de donner une dimension démocratique aux institutions haïtiennes. Mais du même souffle il admet «que l'armée, dans certains pays de l'Amérique du Sud, est aussi pourrie, que les militaires au Pérou, au Guatemala, en Colombie se retrouvent dans toutes les combines, du marché noir à la traite des femmes, à l'esclavage des femmes, et au commerce de la drogue». Voilà peut-être la seule affirmation crédible de son texte.

Des informations démenties

Il est absolument aberrant que M. Étienne attribue à l'Élu du Palais national et à l'embargo la responsabilité de tous les maux endémiques dont souffre Haïti depuis des décennies: «la mort de centaines d'enfants victimes de variole, faute de vaccins», «la pénurie d'eau potable», «la catastrophe écologique» sont autant de calamités traditionnelles attribuables à la pauvreté des conditions sanitaires et à la décrépidité des infrastructures du pays. Sous la dictature des Duvalier, rien non plus n'a été fait pour résoudre le problème du déboisement et de l'érosion des sols. Que l'embargo ait accentué l'acuité de ces maux, nous en convenons, mais il est démagogique de s'en faire des scrupules et d'en exiger la levée, sous prétexte que l'embargo porte préjudice au peuple, quand on sait qu'une partie de la classe dirigeante et possédante — les militaires compris — est large-



Jean-Bertrand Aristide

PHOTO JACQUES NADEAU

ment responsable de la dégradation de la situation.

M. Étienne ne mâche pas ses mots pour parler de «la délinquance», de «l'idéologie criminelle» et de «la névrose» du «psychopathe» Aristide. S'il semble s'appuyer sur des journaux et des médias habituellement sérieux, *New York Times*, *Washington Post*, *Wall Street Journal*, CNN, il oublie de mentionner que ces mêmes agences ont démenti ces informations fondées sur des renseignements non vérifiés provenant de la CIA. C'est en vain qu'on a recherché au Canada un certain Dr Hervé Martin qui aurait prescrit du lithium

à Jean-Bertrand Aristide. Ni l'Hôtel-Dieu de Montréal ou le présumé psychiatre aurait exercé sa profession, ni l'Université de Montréal où il aurait prétendument enseigné, n'ont jamais entendu parler de ce médecin. «La Fédération médicale canadienne n'a pas non plus trouvé trace d'un docteur portant ce nom, si ce n'est dans les années 30.» (*Le Soleil*, 31 octobre 1993).

Nous reconnaissons la complexité de la situation haïtienne. Par leur mauvaise foi évidente et leurs mesures dilatoires, ceux qui ont usurpé le pouvoir, à Port-au-Prince, empêchent de trouver une solution res-

pectueuse de la démocratie et de la volonté du peuple. Par le vote du 16 décembre 1990, le peuple d'Haïti a conquis une légitimité populaire indéniable. Voilà le fait nouveau que refusent d'admettre la caste politique traditionnelle, la hiérarchie militaire et les duvaliéristes qui ont toujours considéré le peuple comme une masse illettrée, corvéable à merci, mais incapable de participer aux décisions politiques. Ce n'est qu'au prix de la reconnaissance de cette légitimité qu'on pourra ensuite parler de réconciliation nationale.

Demain: «L'échec obligé du projet Lavalas».

## L'arme de la liberté

À force de vouloir libéraliser le marché des armes à feu, on crée inévitablement une montée de violence

MARTIN LEBEL

Étudiant  
Université Concordia

Comme s'il n'y avait pas assez d'exemples de ravages et de tragédies humaines créés par les armes à feu, des gens osent encore clamer leur droit d'en acheter une, comme on achète une raquette de tennis. Je m'adresse tout particulièrement à M. Pierre Lemieux qui a écrit le texte intitulé «Holà! Police Canada», paru le 23 décembre dernier dans LE DEVOIR.

M. Lemieux écrit entre autres qu'il est scandalisé par les questions trop nombreuses et impersonnelles du formulaire d'obtention d'une arme à feu.

Dangereux concerto pour violon

Pour ce faire, il sort son violon et joue les notes du bon père de famille possédant un fils merveilleux, à qui il a appris les bonnes manières du savoir-vivre, qui est excellent à l'école, qui ne boit pas d'alcool lorsqu'il prend la voiture, qui est admiré de ses professeurs amis, qui sert de modèle pour ses nombreux et de nombreuses autres qualités que je vous épargnerai...

Enfin, notre bon père de famille finit par annoncer que son fils devrait avoir le droit de s'acheter une arme à feu parce qu'il est devenu un sérieux jeune homme.

L'âge et les qualificatifs que M. Lemieux porte envers son fils ne lui donnent pas le droit de posséder une arme plus facilement que les autres.

Aucun père ne pense que son fils est un

tuteur. Même le père de Marc Lépine aurait peut-être dit la même chose de son fils. C'est pour ces raisons et ces extrêmes qu'il y a des lois sévères qui s'appliquent à la possession d'armes à feu.

Appelez cela de la prohibition ou ce que vous voulez, mais il en va de la protection de la collectivité. Nous n'avons pas besoin d'aller très loin pour avoir un exemple concret: les États-Unis permettent l'achat libre des armes à feu.

Résultat: presque tous les citoyens des États-Unis sont armés ou conséquemment il se produit un cercle vicieux de la puissance des armes. Cela se termine inévitablement par le culte de l'arme fatale qui engendre la violence.

Scandalisé, M. Lemieux s'amuse à ridiculiser les différentes questions du formulaire d'obtention d'armes à feu.

Confondant les pommes et les oranges, il réussit à voir le spectre de *Big Brother* dans la question: «La police ou les services sociaux ont-ils reçu une plainte contre vous pour usage, tentative ou menace de violence ou autre conflit à la maison ou ailleurs?»

Ridiculiser une telle question fondamentale révèle l'incompréhension totale qu'une arme à feu n'est pas un jouet.

Cela peut peut-être s'expliquer par le fait que M. Lemieux a joué trop longtemps au cow-boy dans sa jeunesse.

Cela s'est malheureusement transformé en incapacité à faire la différence entre une arme

à feu et un jouet. Comme si ce n'était pas assez, notre bon cow-boy paternel s'oppose à presque tous les répondants suggérés par le formulaire.

Parmi les répondants obligatoires, il faut un voisin. À la ligne de signature du voisin, M. Lemieux suggère à son fils d'écrire: «Qu'un homme civilisé n'importe pas ses voisins avec cela.» Holà! M. Lemieux, arrêtez July Jumper et descendez sur terre.

C'est la moindre des choses que quelques personnes de la collectivité sachent que votre fils veut posséder une arme à feu, puisqu'il représentera désormais une menace pour chacun de nous.

Pierre Lemieux continue à croire qu'une arme à feu est «la marque d'un homme libre». Mais libre de quoi?

Malgré tout, monsieur continue à croire qu'une arme à feu est «la marque d'un homme libre» (phrase d'Henri Guisan, un homme que M. Lemieux respecte beaucoup).

Libre de quoi? De se faire justice soi-même, comme dans le temps de Butch Cassidy et *Sundance Kid*?

À force de vouloir libéraliser le marché des armes, on crée inévitablement une montée de violence. Une arme à feu est faite pour détruire avant tout et rien d'autre. Penser qu'un objet de destruction tel que l'arme à feu ne peut être dangereux physiquement ou mentalement pour votre fils, M. Lemieux, est une grave erreur. Je crois sincèrement que vous auriez été un père davantage responsable si vous lui aviez appris qu'il n'a pas besoin de posséder une arme pour vivre en société.

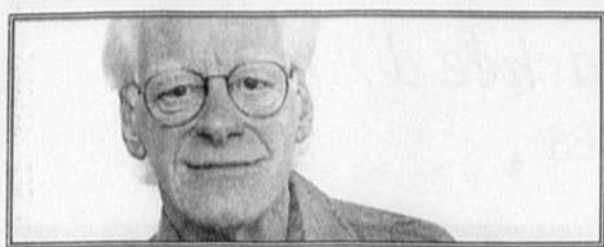
## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes: à l'information générale et métropolitaine: Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chartier, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Louis-Guy L'Heureux, Jean-Pierre Legault, Caroline Montpetit, Bernard Morrier, Isabelle Paré, Diane Precourt, Laurent Soumis, Guy Taillefer, Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Béhar (responsable), Stéphanie Baillargeon, Roland-Yves Carignan, Pierre Cayonette (tiers), Paule des Rivières, Marie Laurier, Robert Lévesque, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (responsable), Robert Durcas, Claude Lévesque, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information internationale: François Brousseau (éditorialiste et responsable), Antoine Char, Jocelyn Coutin, Sylviane Tramière, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et editorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); Serge Chapleau (cartooniste); à l'information sportive: Yves d'Avignon, Denise Babin, Rachel Ducloux (commis), Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction). La Documentation: Gilles Paré (directeur), Manon Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA DIRECTION ARTISTIQUE: Lucie Lacava. LA PUBLICITÉ: Lucie Pinosneault (directrice), Jacqueline Avril, Lise Bourgauff, Brigitte Cloutier, Gyslain Côté, Johanne Guibeau, Jean-Yves Guilbert, Christiane Legault, Monique Verreault (publicitaires); Michèle Turgeon (commis); Michèle Bouchard (secrétaire). L'ADMINISTRATION: Henry Riéd (contrôleur), Nicole Carmel (coordonnatrice des services comptables); Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Guy Lucas, Raymond Matte, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Linda Theriault (adjointe à l'administration). LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE: Christiane Benjamin (directrice), Guy-Renaud Kirouac (directeur promotions et relations publiques), Johanne Brien (secrétaire), Manon Blanchette, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Olivier Zaida, Rachelle Leclerc-Venne, Jean-Marie Ste-Marie (superviseur aux promotions des abonnements). LA PRODUCTION: Robert McDougall (directeur des systèmes informatiques et de la production), Johanne Brunet, Danielle Cantara, Sylvain Darcy, Richard DesCorrnières, Caroline Des Rosiers, Lynda Di Cesare, Marie-Josée Hudon, Michael Schneider, Marie-France Turgeon (coordonnatrice), Christiane Vaillant. Les annonces classées et avis publics: Yves Williams (superviseur), Dominique Charbonnier, Marlene Côté, Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Micheline Ruelland. LE CONSEIL DU DEVOIR INC. Pierre Bourgie (président). LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boissvert (vice-président et directeur général).

## LE DEVOIR

## ACTUALITÉS

## AUTOROUTE Un projet «structurant»



BOURGAULT

## Faut-il démanteler André Ouellet?

**V**ous aimez André Ouellet? Vous avez raison, c'est un être adorable qui fait, depuis longtemps, les délices de la classe politique canadienne. Il se croit élégant, aussi bien d'esprit que de corps. Il ne se permettrait pas de se mettre les doigts dans le nez mais il adore, pour épater la galerie, se mettre le pied dans la bouche. Il le fait avec un naturel désarmant, avec une bonne foi et une innocence proprement remarquables. Il aime pourfendre ses adversaires qu'il prend toujours pour des ennemis mortels. Il le fait avec un plaisir non déguisé et, bien qu'il rate la cible quatre fois sur cinq, il est intimement persuadé de faire mouche à tout coup.

Oui, c'est un être adorable et, pour ma part, je ne saurais m'en passer. Il me réjouit, il m'amuse, il me divertit, il me répugne.

Je l'aime comme il est, ce fier-à-bras bouffon et mesquin. Je ne l'échangerais pour personne d'autre et, surtout, je ne voudrais pas qu'il changeât. Nommé ministre des Affaires étrangères du Canada, j'ai craint un instant de le voir s'élever au niveau de sa fonction. C'était mal le connaître. Il est né le pied dans la bouche et entend bien le laisser là, jusqu'à ce que Jean Chrétien le lui enfonce jusqu'à la cuisse dans l'intention innovée de provoquer une suffocation mortelle.

Lisez bien ce qu'il a dit la semaine dernière: «M. Bouchard n'aura pas tout seul le monopole du démantèlement à la pièce du Canada». Je le cite au texte, sans changer un seul mot. C'est du plus pur Ouellet, un grand cur. Vous croyez avoir mal lu? Relisez-le encore une fois, avec moi, lentement. Je vous jure, on ne peut pas s'en lasser: «M. Bouchard n'aura pas tout seul le monopole du démantèlement à la pièce du Canada». C'est pas beau ça?

Cela se passe de commentaire mais je ne vais quand même pas me priver de ce plaisir.

M. Ouellet, en effet, ne croyait pas si bien dire. Ne croyez pas qu'il s'est «enfié» dans ses mots ou que son sens de la répartie s'est émoussé. Il a simplement voulu nous rappeler quelques morceaux d'histoire et en nous proposant sa vision personnelle de l'avenir.

Que nous a-t-il rappelé? Tout simplement que le démantèlement du Canada est commencé depuis longtemps et que lui, André Ouellet, y a contribué avec enthousiasme en compagnie de Pierre Trudeau et de Jean Chrétien.

Il veut que nous nous souvenions qu'à l'époque où le mouvement souverainiste n'était qu'embryonnaire c'est grâce à des fédéralistes rigides et fanatiques comme lui qu'il a pu développer une force considérable jusqu'à en menacer la fédération canadienne.

Il veut nous rappeler qu'il a encouragé le Canada anglais à se braquer contre le Québec au risque de voir le Canada se démanteler.

Il veut nous rappeler les mesures de guerre, qui ont largement contribué au démantèlement du Canada sans que Lucien Bouchard y soit pour rien.

Il ne veut pas que nous oublions que c'est grâce à lui et à ses collègues que tous les gouvernements du Québec, depuis 30 ans, se sont vu forcés de s'opposer au rapt, par le gouvernement fédéral, des compétences provinciales.

Il veut nous rappeler qu'il était là, lui, lors du coup de force de 1981, lors de l'échec de l'entente de Meech, lors du rejet de l'entente de Charlottetown, lors du rapatriement unilatéral de la Constitution, lors de l'odieuse loi C31, en vérité lors de tous les coups de force perpétrés contre des Québécois qui, pourtant, se montraient fort raisonnables en ne réclamant que le minimum. Non, M. Bouchard n'a pas le monopole du démantèlement du Canada, M. Ouellet s'y emploie depuis 30 ans et veut qu'on lui en reconnaisse le mérite.

Il veut aussi que nous comprenions que ni lui ni M. Chrétien n'ont rien compris et qu'au lieu de tirer leçon du fractionnement du Canada à la suite des dernières élections, ils entendent bien continuer de faire semblant que rien ne s'est passé et qu'ils peuvent toujours impunément braquer les uns contre les autres jusqu'à l'éclatement final.

M. Ouellet veut nous rappeler que les fédéralistes sont parfaitement capables de démanteler le Canada sans l'aide des méchants séparatistes et que, dorénavant, ils entendent accélérer le rythme.

Non, M. Ouellet ne croyait pas si bien dire. Il faut le remercier. Sans lui nous, les souverainistes, serions loin d'avoir la force que nous avons maintenant.

Comme je vous le disais, je ne pourrais pas me passer de cet homme aimable et inestimable. Je ne le remercierai jamais assez de contribuer avec autant d'empressement à notre cause. Ce n'est pas parce qu'on a le pied dans la bouche qu'on ne peut pas lever l'autre et se ramasser sur le cul!



André Ouellet dans une opération de démantèlement en 1978. PHOTO ARCHIVES

SUITE DE LA PAGE 1

garder la télévision.

Contrairement à Videoway qui commande des frais mensuels, le système UBI sera installé sans frais dans les foyers; ce sont les partenaires du consortium qui déboursent les 385\$ que coûte chacun des terminaux et équipement connexe. Puisque le service n'est pas considéré comme de la «programmation», le consortium n'a pas besoin de l'approbation de Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) pour l'instaurer.

L'utilisateur n'aura à déboursé aucun frais mensuel. C'est avec l'utilisation des divers services — transactions bancaires, visionnements de films, jeux, etc. — que les partenaires du consortium feront leur beurre.

Le président et fondateur de Vidéotron, Claude Chagnon, a précisé, au cours d'une conférence de presse tenue hier, que le système UBI se distingue des autres autres projets du genre aux États-Unis, notamment celui d'Orlando en Floride, en ce sens qu'il est universel, disponible dans tous les foyers câblés d'une région. «Better be first than late (Mieux vaut être le premier qu'en retard)», a-t-il résumé.

Dépêché par le siège social new-yorkais, Raymond E. Joslin, vice-président de The Hearst Corporation, appuyait, au cours d'un entretien, les dires de M. Chagnon. «C'est le premier test dans un vrai grand marché. Ils ont une longueur d'avance de plusieurs années sur tout ce qui se fait aux États-Unis», a-t-il signalé.

De son côté, le ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie, Gerald Tremblay, a qualifié le projet de «structurant» et d'«exportable», tout en louant la «vision» du fondateur de Vidéotron.

La contribution du gouvernement québécois au projet sera relativement modeste. Pour l'ensemble du projet, Québec fournira environ 3,8 millions\$ en aide régulière à la recherche-développement et la société parapublique Innova-

tech versera vraisemblablement 5 millions\$, a indiqué le ministre.

Le consortium UBI est formé du Groupe Vidéotron (20%), de Videoway Communications (10%), d'Hydro-Québec (20%), de la Société canadienne des postes (18%), de Loto-Québec (12%), de la Banque Nationale (10%) et de la division Hearst New Media & Technology (10%).

Tous les partenaires se partageront à hauteur de leur participation respective les coûts d'implantation d'UBI, sauf le Groupe Vidéotron qui apporte son infrastructure d'une valeur de 100 millions\$, notamment son réseau de fibres optiques, a souligné M. Chagnon.

La phase I d'UBI, l'installation du système et le branchement des 34 000 abonnés au Saguenay, coûtera 80 millions\$. Ces frais atteindront 220 millions\$ au cours des années suivantes pour le branchement de tous les foyers câblés de Québec et de Montréal, auquel 1,5 million de foyers seront munis de terminaux UBI. Par la suite, le consortium s'étendra dans 2,2 millions de demeures au Québec et aura dépensé 750 millions\$, selon ses prévisions.

Au terme des deux premières phases de développement, UBI donnera de l'emploi à 1000 personnes et fournira 10 000 emplois indirects, une évaluation très conservatrice, selon M. Chagnon.

Une telle système de communication interactive où sont liés fournisseurs et particuliers représente une mine de renseignements privés sur les habitudes de consommation. Chez Videoway Communications, on assure que vie privée et renseignements personnels seront suffisamment protégés. Ainsi, l'utilisation du Numéro d'identification personnel (NIP), à l'exemple des guichets bancaires automatiques, limitera les indiscretions, selon la compagnie.

Plus important encore, le consortium UBI ne constituera pas de fichiers-clients. Seuls les fournisseurs de services pourront constituer des fichiers sur leurs clients. Reste à savoir s'ils ne seront pas tentés de s'échanger ces précieuses données.



André Chagnon, président de Vidéotron, au lancement du projet UBI hier à Montréal. PHOTO JACQUES GRENIER

## MARCHÉ Défi

SUITE DE LA PAGE 1

moins de la diminution, des taxes pour arriver à un plancher équivalent à la contrebande», a déclaré Guy Bélisle à l'issue de la rencontre.

Selon M. Bélisle, le ministre semble «aussi décidé que nous à régler rapidement le problème de la contrebande de cigarettes. Il y a des pistes de solutions très intéressantes qui arriveraient à terme d'ici quelques semaines». Jusqu'à maintenant, le MATRAC revendique que Québec agisse seul pour contrebalancer la concurrence induite des réseaux de contrebande, ce qui est servirait d'exemple pour d'autres provinces aux prises avec un problème semblable.

Plus tôt en après-midi, c'est sous l'œil approbateur du curé de la paroisse Saint-Eustache, André Daoust, que la vente à rabais a démarré. «La loi est injuste et l'action qu'ils font est peut-être illégale, mais elle n'est pas immorale», a soutenu l'homme d'Église.

Chose certaine, c'est par centaines que les gens des environs se sont pressés au petit kiosque de fruits et légumes converti pour l'occasion en «boutique hors-taxes». Ni le froid ni la longue file d'attente n'a découragé les fumeurs hors-la-loi. À l'ouverture officielle à 13h, on dénombrait près de 400 personnes impatientes de se procurer les deux cartouches à 20\$ pièce auxquelles elles avaient droit.

Moins de 45 minutes plus tard, la limite d'achat était abaissée à une cartouche par personne, les provisions fondant à vue d'œil. «C'est plus qu'un succès. C'est une situation de force que la population démontre», a commenté Sylvain Beaulne, porte-parole du MA-

TRAC.

«Il est temps que les gouvernements apprennent qu'on est capable de faire quelque chose. Et je les défie de nous arrêter», a clamé un citoyen de Saint-Eustache en brandissant les cigarettes qu'il venait d'acheter.

Il y avait longtemps que les dépanneurs — ils étaient approximativement 100 à participer à la vente — n'avaient vu autant de clients les envahir. Toute la journée, la circulation automobile sur le boulevard Arthur-Sauvé avait des allures d'embouteillage permanent.

Venu donner son soutien au mouvement de révolte, Robert Grandchamp, un commerçant de Saint-Gabriel-de-Brandon, s'est réjoui de la tournure des événements malgré sa propre dégringolade financière. «Je passais en moyenne 450 cartouches par semaine. Ensuite, j'étais rendu à 30 cartouches par semaine. Ça a baissé de 92% de volume de cigarettes. Là, j'ai fermé mon magasin il y a 15 jours à cause de la contrebande. Ça fait 20 ans que j'ai mon dépanneur puis je suis obligé de le fermer», a-t-il expliqué.

Les contrebandiers du jour ont reçu de multiples appuis, notamment des députés fédéral et provincial de la région, du président du réseau Alimentation Couche-Tard et de l'Association des détaillants en alimentation du Québec. La porte-parole de ce dernier organisme, Lyne Nadon, a indiqué que le geste de colère des commerçants de Saint-Eustache demeurait «la seule chose à faire face à l'inaction du gouvernement».

Après ce premier succès, la vente illécite de cigarettes de contrebande se transporte demain à Sherbrooke, puis à Lachute vendredi.

## NAVARRE

Un être torturé

SUITE DE LA PAGE 1

Léa Lou à adapté au cinéma sous le titre *À corps perdu*, et des récits étranges comme *Biographie*, *Hôtel Styx*, et *La Terrasse des audiences au moment de l'adieu*.

Yves Navarre, qui a reçu un prix de l'Académie française pour l'ensemble de son œuvre en 1992, dit être torturé, aimant les fuites, à la fois solitaire et en quête d'entourage, exigeant de ses proches des engagements totaux, et ses amis, et ses lecteurs, qui reçoivent aujourd'hui le choc de sa mort, ne seront hélas pas surpris par la décision ainsi prise d'une dernière fuite.

Yves Navarre avait fui Paris à la fin des années 80, Paris-la-mesquine, ou Paris-lachagrine, comme il disait, où il avait mal vécu les suites médiatiques de son Goncourt de 1980 et où il ne supportait plus, disait-il, les petits meurtres exquis de la république des lettres du Faubourg Saint-Germain. Il était arrivé à Montréal l'hiver, il y était déjà venu pour une conférence à l'Université Laval, avait aimé l'espace, et c'est ainsi qu'en 1989 il devint citoyen, et piéton, de Montréal, où il disait aimer «le simple bonjour des gens». Il a écrit ici deux romans, *Douce France* et *Ce sont amis que vent emporte*, un roman au pathétisme appuyé sur deux amis mourant ensemble du sida.

Un accident de santé grave avait nécessité chez Navarre une rééducation majeure sur le plan physique. C'est à Montréal qu'il se soigna et repris peu à peu sa forme, mais Navarre était un homme apparemment fragile, toujours inquiet, vivant avec l'angoisse et souvent dans le désir de mort; il en parlait, en tout cas. Et il prétendait être

le plus ancien séropositif de France, mais peu de ses amis ne surent vraiment s'il était véritablement atteint du sida. Françoise Verry, la directrice littéraire chez Flammarion, éditeur de Navarre, disait hier que personne ne savait s'il avait le sida.

Navarre était de ces écrivains qui en arrivent à confondre le réel et la fiction, vivant dans leur œuvre, et respirant de la littérature. C'est ainsi du moins que j'avais connu l'écrivain, en allant chez lui en août 1990 lui proposer de tenir un carnet hebdomadaire durant un an aux pages Livres du DEVOIR, offre qu'il avait acceptée avec un plaisir spontané et immense, égal à celui qu'il a provoqué chez des lecteurs qui étaient nombreux à lui écrire, au journal ou chez lui «dans le quartier des mauvais garçons» comme il disait de sa rue Beaudry, coin Maisonneuve.

Sous le titre «La vie dans l'âme», Navarre fut durant 52 semaines pour notre journal un promeneur solitaire des rues, des parcs, des galeries et des théâtres de Montréal. Un graffiti sur un mur, un article de journal, un enregistrement, la voix de Myra Cree à la radio de nuit, les frasques du mariage de Michèle Richard ou l'actualité de la guerre du Golfe, tout lui était matière à carnet ou son humour subtil et malicieux s'ouvrait parfois sur une phrase d'une gravité épouvantable.

On peut lire ces carnets de Navarre, des exemples du genre, qui sont maintenant édités chez VLB, dernier livre qu'il a publié ici. On y trouvera les traces d'un Montréalais de passage, promeneur engagé, qui aimait cet hiver et ces bancs de neige de son jardin dans lesquels ses deux chats, Patapoum et Patavan, allaient marcher... comme s'ils avaient des talons hauts.

## ENFANTS Visite à Pinel

SUITE DE LA PAGE 1

une croisade moralisatrice et de m'en prendre à l'homosexualité. C'est faux! Je n'ai rien contre l'homosexualité, mais je dis que le milieu homosexuel s'est laissé infiltrer par les réseaux de pédophiles.

Elle en veut pour preuve ces guides internationaux de tourisme homosexuel, comme le guide Spartacus, où l'on trouve mentionnées, sous le nom de certains établissements répertoriés, les initiales YC qui signifient Young Children, ou Young Company. Les pédophiles comprennent que l'établissement en question offre, entre autres commodités, des enfants à consommer. C'est du reste en partie en remontant cette filière que Marie-France Botte a pu amasser des preuves contre des hôtels de Bangkok, et entamer, avec des Thaïlandais, des poursuites contre les établissements qui séquestrent des enfants et les prostituent.

«Il y a 200 000 enfants dans les circuits de prostitution en Thaïlande», dit-elle. Depuis une dizaine d'années, la Thaïlande a récupéré la prostitution infantile quand les Philippines ont commencé à sévir et à expulser les étrangers coupables de sévices sexuels sur des enfants. Au début, la Thaïlande a consciemment ouvert les portes à ce commerce. Elle a joué à l'État-proxénète jusqu'à maintenant.

Ces enfants sont enlevés à leur famille, parqués dans des hôtels de passe, maltraités, battus, affamés, sodomisés, violés, et souvent contaminés par le virus du sida. On est loin ici des amours délicates et raffinées que pré-

chent certains esthètes, adeptes du «nouvel amour». Marie-France Botte, elle, a vu les marques de brûlures de cigarettes sur les bras et les jambes des enfants prostitués, les bouches couvertes d'abcès à force d'exécuter des fellations pour le client, les regards morts. Elle a rencontré dans un hôtel crasseux, et pour quelques dollars, la petite Sonta, qui mourra du sida quelque temps après avoir été arrachée à la prostitution. Elle rencontre aussi Lao et Patchara, et tant d'autres petits êtres meurtris dans leur cœur et dans leur chair: des esclaves.

Elles rencontrent aussi des «crocodiles»: la plupart bons pères de famille, respectables citoyens de pays riches, des «monsieur-tout-le-monde».

Quand les «crocodiles» lui parlent de la maturité sexuelle des jeunes Thaïlandais, de la culture particulière qui est la leur et qui ferait d'eux, dès leur plus jeune âge, des experts de l'amour physique, Marie-France Botte répond: «Sornettes! Derrière cet alibi culturel se cache un drame. Il en va de la pédophilie comme du viol il y a 20 ans. On demande encore si l'enfant n'était pas en fait consentant, ou agüicheur.»

En 1985, Marie-France Botte fait connaissance avec l'Institut Pinel, de Montréal. Là, on considère la pédophilie comme une maladie et on offre des traitements psychiatriques aux condamnés pour crimes et délits sexuels. «Ce qui est intéressant à l'Institut Pinel, c'est qu'il y a une prise en charge psychiatrique dans les années de prison, et que cette prise en charge ne diminue pas la sentence prononcée. Ce n'est pas la panacée, mais

c'est au moins un système qui est lancé. Contrairement à l'Europe où les pédophiles font soit de la prison, soit de l'hôpital, avec un taux important de récidive.»

À Bangkok, avec une équipe de médecins et de juristes thaïlandais, elle a participé à la fondation d'un centre de protection des enfants. Depuis un an et demi, la police thaïlandaise du tourisme collabore au travail de repérage des bordels d'enfants, aux perquisitions et à la libération de jeunes prostituées. Depuis le début du mois de janvier 1994, soit en trois semaines, 3000 enfants ont été libérés des griffes de tenanciers-proxénètes. L'année dernière, 9000 enfants avaient été libérés.

Depuis peu, la Thaïlande a adopté une nouvelle approche du problème: la prostitution adulte (qui compte 800 000 femmes entre 16 et 30 ans), est considérée comme faisant partie de l'économie du pays, et source de revenus. On n'y touchera pas. Mais, à présent, le pays a déclaré la guerre à la prostitution infantile — et à la publicité négative qu'elle engendre.

Cependant le problème se déplace. C'est maintenant au Cambodge qu'on le rencontre. Parfois même sous le couvert d'associations de parrainage d'enfants pauvres ou orphelins, et à leur insu, des réseaux pédophiles se reconstituent. Des milliers d'enfants, chassés par la misère des campagnes, vivent dans les rues de Phnom Penh. Ils sont des proies faciles pour les rabatteurs.

C'est là, au Cambodge, que Marie-France Botte a décidé de poursuivre son travail à partir du printemps prochain.

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS:  
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30  
RENSEIGNEMENTS (514) 985-3333  
ADMINISTRATION (514) 985-3333

AVIS PUBLICS (514) 985-3344  
ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3344  
PUBLICITÉ (514) 985-3399  
NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305

• Extérieur (sans frais) •  
1-800-463-7559

DU LUNDI AU VENDREDI  
À DE 7H30 À 16H30  
2050, RUE DE BLEURY, 9<sup>E</sup> ÉTAGE,  
MONTREAL, (QUÉBEC) H3A 3M9

SERVICE DES ABONNEMENTS  
Les numéros de téléphone suivants sont valables pour  
le service de livraison par camelot et pour les abonnements postaux  
Montréal (514) 985-3355